

Rapport annuel

2019



Déchèterie



Gestion des déchets
pour le Nord Vaudois



Rapport annuel 2019

du Conseil d'administration
à l'Assemblée générale du 30.06.2020





Sommaire

1

2019
en résumé

Page 6

2

Structures

Page 8

3

Ressources

Page 18

4

Gestion
des déchets

Page 34



5

Ecomanif

Page 44

6

Taxe au sac
régionale

Page 50

7

TriPôle

Page 52

8

Centrale
photovoltaïque

Page 54

9

Bouclément
au 31.12.19

Page 56

10

Annales
de STRID

Page 68



Jean-Philippe Petitpierre
Président du CA

L'année qui vient de s'écouler me laisse une impression mitigée: d'un côté, la magnifique montée en puissance d'Ecomanif et de l'autre, l'effondrement des cours des matières premières secondaires (feraille, carton, bois, etc.), d'une part une forte poussée électorale des «verts», de l'autre une qualité du tri en chute libre. Ces paradoxes montrent bien l'abîme qui sépare le désir que notre planète se porte mieux du comportement responsable que chacun doit adopter.

L'essor d'Ecomanif est impressionnant. Il montre que ce ne sont pas les taxes et les règlements qui font avancer les choses: ce sont les qualités du produit et du service. Ce n'est que parce que ces deux conditions sont remplies qu'il est possible ensuite de légiférer de manière intelligente. C'est contre le gaspillage provoqué par l'usage unique des ustensiles qu'il faut lutter, pas contre le plastique en tant que matière. Utiliser une seule fois un gobelet fabriqué à l'autre bout de la planète à base de matériaux supplantant des cultures vivrières est une ineptie. Encore faut-il arriver à l'expliquer, à le faire comprendre, et ce n'est pas simple.

Ce n'est pas simple non plus de conserver une bonne qualité des marchandises collectées. Il est possible que, pensant bien faire, nos autorités de tutelles aient été trop loin dans leur demande de tri et leurs exi-

gences de financement à travers des taxes dédiées. Mais tout de même: déverser des restes de cuisine dans des bennes papier-carton, jeter du plastique avec les biodéchets, placer des matières incombustibles dans les sacs destinés à l'incinération... c'est juste désirer que cela coûte plus cher pour tout le monde. Avant de vouloir se venger d'un règlement ou d'une taxe qui nous déplaît, il faudrait un peu réfléchir. A nouveau, il faut encore et toujours expliquer: qu'on le veuille ou non, aux termes de la loi, nous sommes tous des pollueurs donc des payeurs; le seul bon déchet est celui qui n'existe pas.

Ce manque de clairvoyance dans le comportement du public a deux conséquences immédiates: la perte de valeur du contenu des collectes et une hausse des coûts de traitement. Alors qu'une livraison à une papeterie, une usine de méthanisation ou une verrerie ne devrait être qu'une formalité, il faut trop souvent intercaler une opération supplémentaire de nettoyage. C'est aussi parce que les containers qu'ils recevaient contenaient tout et n'importe quoi que les Chinois ont fermé leurs portes.

Cette situation commerciale difficile nous pousse à faire encore plus pour nous améliorer. Cela passe par des gains de performance en interne (simplification de procédures, nouvelles manières de travailler) mais aussi par des investissements (re-



cherche de nouvelles filières ou de nouveaux procédés de traitement). C'est grâce à cette dynamique que nous parviendrons à limiter les effets financiers pour les communes. Nous n'avons pas pu éviter de répercuter l'évolution de certains prix, mais nous mettons tout en œuvre pour tenter de corriger les choses.

C'est par ces temps de houle marquée que Mariève Crétignier nous a rejoints. Le moins que l'on puisse dire est que les trois mois de sa période d'essai ont été formateurs. Bravo et merci pour avoir surmonté avec entrain les surprises, les imprévus, les contretemps et les urgences qui ont émaillé ce début d'été. Merci aussi à vous lecteur, actionnaire, client ou simple curieux, pour nous suivre dans cette aventure. Tout évolue vite dans notre métier et souvent des choses apparemment contradictoires peuvent être vraies en même temps. N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous avez un doute ou une question. Nous sommes à votre service. Vous pouvez compter sur une équipe passionnée dont l'ambition est votre satisfaction ; profitez-en !

Avant de conclure, j'aimerais attirer votre attention sur les comptes qui vous sont présentés à la fin de ce document. Vous remarquerez que nous bouclons sur une perte. Celle-ci n'est pas liée à un problème qu'aurait rencontré notre société dans le courant de 2019, le résultat avant les écritures

des produits et charges exceptionnels est meilleur que celui de l'année passée ! Ce déficit est dû à une provision que nous avons créée suite aux doutes que nous nourrissons quant à la capacité d'un client important d'Ecomanif à payer les factures que nous lui avons adressées. Croyez bien que tout est mis en œuvre pour que ces sommes n'aient pas à être utilisées, ou tout au moins le plus faiblement possible.

Je vous souhaite d'avoir pu traverser la crise sanitaire qui se termine le moins mal possible et espère pouvoir vous serrer la main « en vrai » d'ici peu. D'ici-là, portez-vous bien.

Jean-Philippe Petitpierre
Président du Conseil d'administration

2

Structures

2

1

Les fondamentaux



Notre vision

Dans un monde où la nécessité de préserver les ressources naturelles devient toujours plus impérieuse, STRID se positionne comme centre d'excellence et de référence régional pour toutes les activités visant la diminution des quantités de déchets urbains ainsi que la récupération et valorisation de ces matières.



Notre mission

STRID apporte, principalement à ses actionnaires ainsi que dans sa région d'activité, des solutions globales – écologiques, économiques et sociales – pour la réduction, la valorisation et la gestion des déchets urbains.

Elle fournit des services et prestations de proximité, novatrices et efficaces dans les domaines du conseil, de la formation et de la sensibilisation comme dans ceux de la collecte, du transport, du tri et de la valorisation.



Nos valeurs

Les valeurs de STRID sont le respect de l'homme, de la communauté et de l'espace vital, la transparence et la recherche de solutions durables et profitables à tous.

Elle s'engage à faire vivre ses valeurs et à les promouvoir.



2 Structures juridiques

STRID est une société anonyme dont l'actionnariat est réparti entre les communes du périmètre du Nord vaudois et quelques entreprises.

Capital-actions au 31.12.19

CHF 7'000'000.- entièrement libéré.

Types d'actions

Actionnariat public :

CHF 700.- répartis proportionnellement à la population < 1'500 habitants.
CHF 2'100.- répartis proportionnellement à la population > 1'500 habitants.

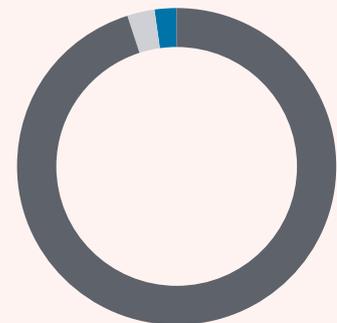
Actionnariat privé :

CHF 700.- pour 2.5 t de DIB (déchet industriel banal) par an pour les entreprises.

Répartition de l'actionnariat

Au 31.12.19, l'actionnariat est représenté par 62 communes et 39 entreprises.

RÉPARTITION DE L'ACTIONNARIAT



■ COMMUNES	95%
■ ENTREPRISES	3%
■ STRID	2%

2

Structures

2

3

Conseil d'administration

Composition et représentations

Conseil d'administration			
Prénom, nom	Fonction	Commissions	Représentations de STRID
Jean-Philippe Petitpierre*	Président	Stratégie Ecomanif	Conseil d'administration de TRIDEL & VADEC
Philippe Duvoisin*	Vice-président	Projets	-
Marc-André Burkhard*	Secrétaire	Ressources humaines	-
Sylvie Di Dario	Membre	Stratégie Ecomanif	-
Véronique Duvoisin	Membre	Ressources humaines	-
Roger Hug	Membre	Stratégie Ecomanif	Conseil d'administration de TRIDEL
Philippe Moser	Membre	Projets	-
Dominique Willer	Membre	Ressources humaines	-
Serge Berthoud	Membre	Projets	-



Jean-Philippe Petitpierre
Orges



Philippe Duvoisin
Sainte-Croix



Marc-André Burkhard
Yverdon-les-Bains



Sylvie Di Dario
Cheseaux-Noréaz



Véronique Duvoisin
Bullet



Roger Hug
Pomy



Philippe Moser
Yvonand



Dominique Willer
Grandson



Serge Berthoud
Orbe



Hors conseil d'administration

Prénom, nom	Fonction	Activité(s)
Jean Paul Schindelholz	Directeur de STRID	Président de COSEDEC Représentant de STRID à la CODE** Membre comité TecOrbe
Pierre-Henri Meystre	Secrétaire hors Conseil	CREA Gestion - Yverdon-les-Bains
Mariève Créfignier	Secrétaire hors Conseil	Secrétaire générale de STRID
Fiduciaire Fidaceb SA	Organe de révision	Yverdon-les-Bains

Séances du Conseil

Au cours de l'année, le Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises. Lors de sa séance de janvier, le Conseil d'administration a validé la création d'un nouveau poste de travail qui sera chargé des tâches administratives et transversales de la société. Ce poste de secrétaire général permettra de soulager la charge de la direction.

Il a validé la création d'une société anonyme avec un capital-actions de CHF 100'000.- détenu pour moitié par STRID SA et par Molotov Events SA. Cette nouvelle société, appelée Ecomanif & Molotov SA, a été créée dans le but de

gérer la vaisselle réutilisable lors de la Fête des Vignerons à Vevey. Le sort de cette société sera décidé à l'issue de son activité sur la Fête des Vignerons.

Lors de ses séances, le Conseil d'administration a suivi de près le développement d'une station de compactage, sur le site de la Poissine, pour le transfert route-rail des déchets incinérables. Il a étudié la possibilité de créer un partenariat public-privé avec la société Cand-Landi pour la gestion de cette station de compactage.

Au cours de la traditionnelle séance stratégie qui a lieu chaque année au

mois de juillet réunissant les cadres de la société et le Conseil d'administration, la décision a été prise de mettre l'accent, ces prochaines années, sur l'amélioration et la rationalisation de la logistique. Cet objectif est principalement valable pour les désapprovisionnements des déchèteries et les livraisons d'Ecomanif.

Tout au long de l'année, les administrateurs ont géré les affaires courantes de la société, souvent sur les bases des rapports des commissions ad hoc que sont le bureau du Conseil d'administration ainsi que les commissions RH, projet et stratégie Ecomanif.

* Membre du Bureau du Conseil d'administration

** CODE : Commission cantonale consultante de coordination pour la gestion des déchets

2 Structures

2⁴ Ressources humaines

Effectif au 31.12.19

L'effectif est de 28 collaborateurs, dont deux apprentis employés de commerce et une stagiaire.

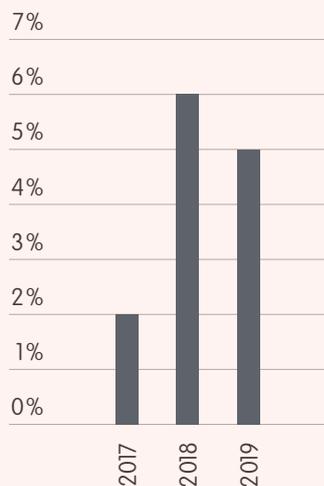
Malgré la forte hausse du personnel engagé, l'absentéisme a diminué, ce qui reflète la bonne atmosphère de l'entreprise.

Au cours de l'année, la déchèterie a eu recours à six jeunes étudiants « ambassadeurs du tri ».

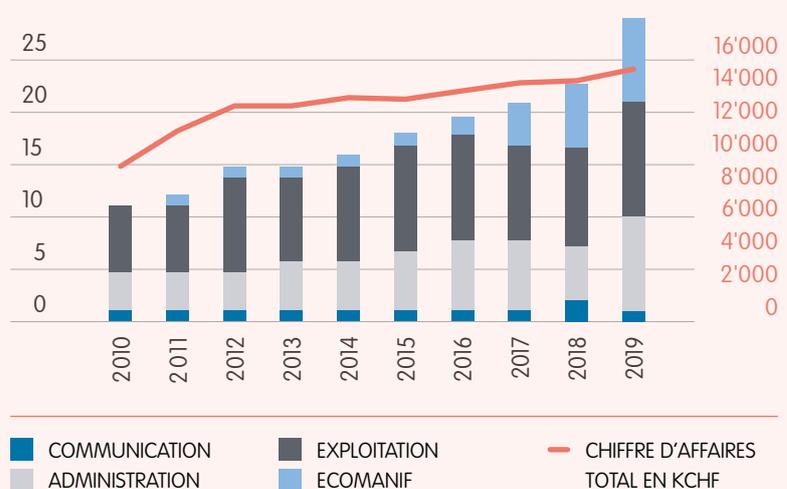


Mme Eloïse Vaudois et M. Branislav Stojanovic ont brillamment obtenu leur CFC d'employé(e) de commerce après leur apprentissage dans les différents secteurs de STRID.

ÉVOLUTION DU TAUX D'ABSENTÉISME



ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF EN EPT EN COMPARAISON AVEC LE CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL EN KCHF



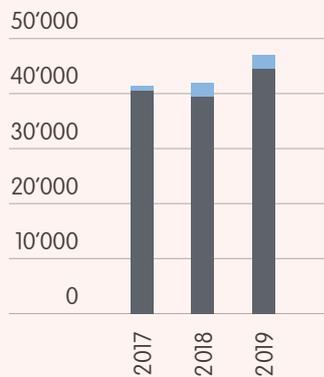


Engagements temporaires

Ecomanif travaille avec du personnel auxiliaire pour la gestion de la vaiselle réutilisable. Au cours de l'année, 27 auxiliaires ont travaillé à la laverie, 13 sur les manifestations et 2 comme aide-chauffeurs. Ils ont ainsi contribué au bon fonctionnement de ce secteur d'activité. STRID collabore avec des partenaires sociaux pour permettre à des travailleurs de se réinsérer sur le marché de l'emploi. Ces collaborations ont permis à trois personnes d'intégrer ponctuellement ses équipes de travail en 2019. Ces programmes d'emplois temporaires (PET) et stages ont permis à deux d'entre eux de retrouver un emploi, dont un dans l'entreprise.

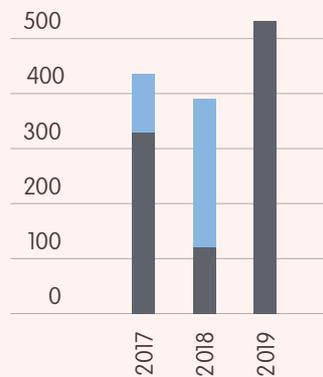


HEURES OUVRABLES



■ HEURES D'ABSENCE
■ HEURES TRAVAILLÉES

HEURES D'ABSENCE POUR CAUSE D'ACCIDENT



■ ACCIDENT NON-PROFESSIONNEL
■ ACCIDENT PROFESSIONNEL

Accidents des employés

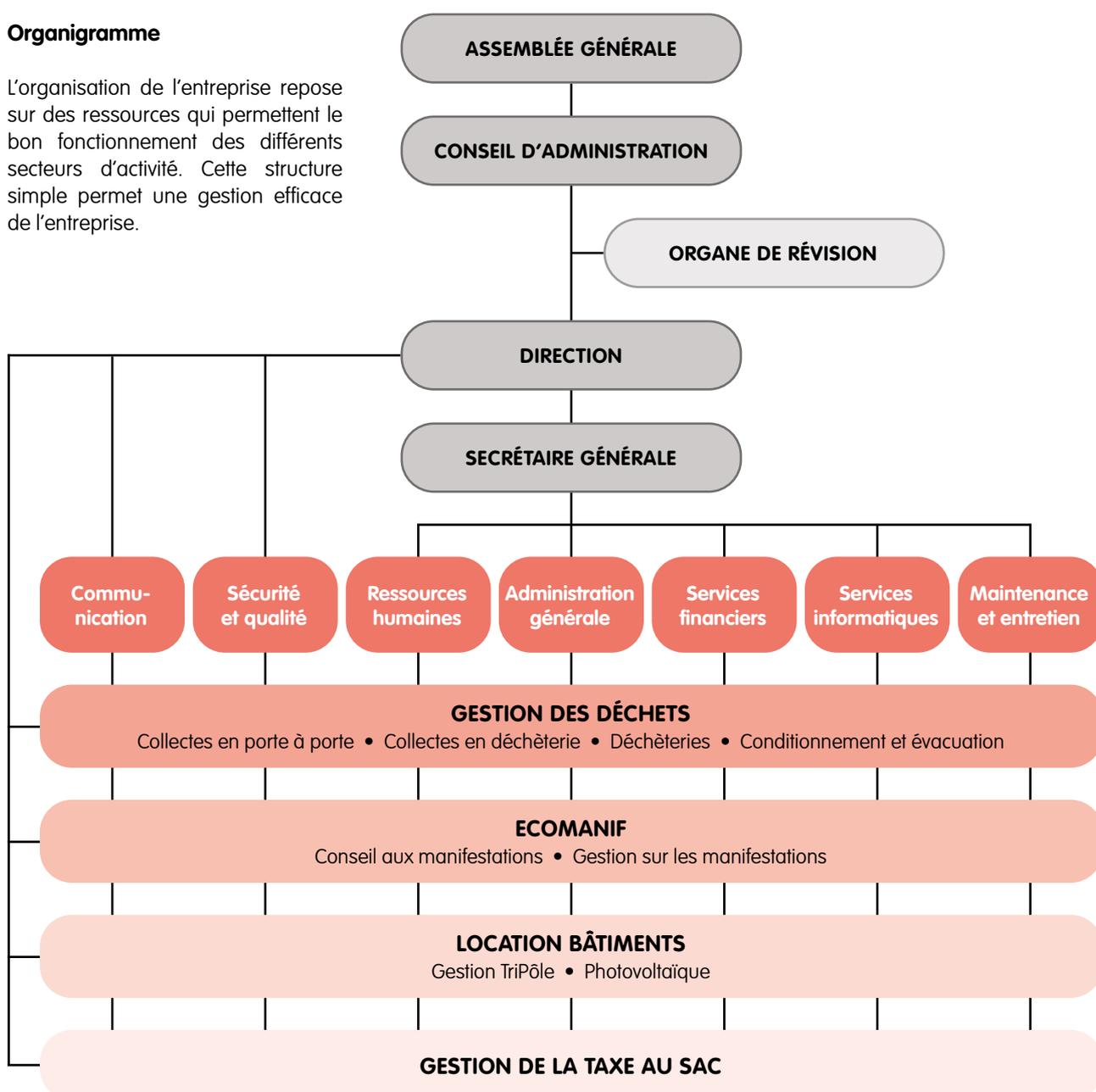
En 2019, seulement un accident professionnel est à comptabiliser contre deux accidents en 2018. La diminution du nombre de cas démontre l'effet positif de la formation d'ergonomie et de sensibilisation aux accidents du travail ayant eu lieu en 2019, avec l'aimable participation de la SUVA.

2

Structures

Organigramme

L'organisation de l'entreprise repose sur des ressources qui permettent le bon fonctionnement des différents secteurs d'activité. Cette structure simple permet une gestion efficace de l'entreprise.





Direction



Jean Paul Schindelholz (2005)
Directeur

Communication



Roxane Magistral (2018)
Assistante communication

Administration



Départ
2019

Sandrine Sifate (2009)
Cheffe RH / admin. / communication

Arrivée
2019



Mariève Crétignier (2019)
Secrétaire générale



Sandra Reguin (2015)
Réceptionniste / peseuse

Départ
2019



Eloïse Vaudois (2016)
Apprentie employée de commerce

Départ
2019



Branislav Stojanovic (2017)
Apprenti employé de commerce

Arrivée
2019



Melissa Kohler (2019)
Apprentie employée de commerce

Arrivée
2019



Bruna Sousa Ribeiro (2019)
Apprentie employée de commerce

Arrivée
2019



Delphine Bulliard (2019)
Stagiaire

Comptabilité



Mariana Santos (2013)
Cheffe comptabilité

Arrivée
2019



Priyanthan Belk (2019)
Assistant comptable

2

Structures

Exploitation



Frédéric Bertin-Denis (2002)
Chef exploitation



Tony Girardot (2010)
Responsable collectes



Shqipe Imeri (2016)
Assistante administrative



Mariza Pittet (2017)
Agente de déchèterie



Luis Moita (2018)
Agent de déchèterie



Ahmed Aden (2019)
Agent de déchèterie



Ungat Muangsit (2003)
Agent de conditionnement



Jérôme Meré (2015)
Chauffeur



Sylvain Peytregnet (2011)
Machiniste



François Martin (2010)
Disponent logistique



Daniel Mattos (2019)
Aide-chauffeur

Maintenance



Stéphane Willommet (1998)
Responsable maintenance



Graça Crausaz (1996)
Agente de propreté



Ecomanif



Benoît Delapraz (2011)
Chef Ecomanif



Daniel Duperrex (2018)
Responsable vente et marketing



Jérémy Besson (2017)
Responsable production



Eduardo Ortega (2017)
Commercial



Christophe Bauer (2015)
Livreur / gestionnaire de stock



Jérémy Gutknecht (2018)
Aide en laverie



Alexandre Gagnot (2019)
Commercial



Vincent Hubschmid (2019)
Commercial



Branislav Stojanovic (2019)
Assistant administratif

Qualité & Sécurité



Jérémy Besson (2017)
Responsable SME

3

Ressources

3

1

Communication

Présence sur le web

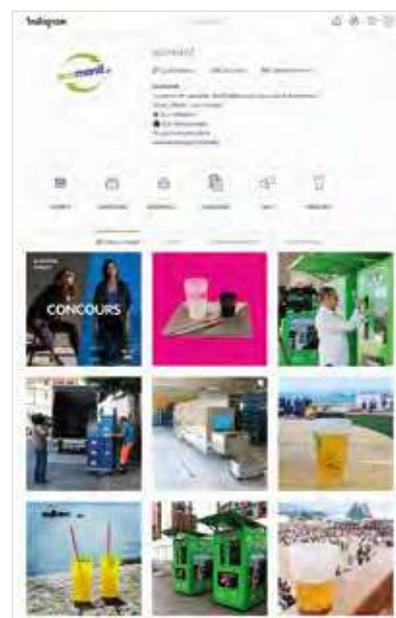
Réseaux sociaux

La page Facebook de STRID a pour but de tenir les citoyens informés de ses actualités. Le tri des déchets, les services proposés par STRID ou encore les changements d'horaires de la déchèterie intercommunale sont des informations relayées via ce canal de communication.

Au printemps 2019 est né le compte Instagram d'Ecomanif. Celui-ci permet de gagner en visibilité ainsi que de rester proche de son public, notamment les jeunesses campagnardes, clubs sportifs, festivals ou

encore PME qui sont très actifs sur ce réseau social. Il atteint à la fin de l'année plus de 500 abonnés.

En partenariat avec plusieurs de ses clients, Ecomanif a pu proposer à sa communauté de participer à une dizaine de concours sur Facebook, lui permettant de gagner des entrées pour un festival ou une manifestation en Suisse romande. Ces concours ont permis à Ecomanif d'attirer plus de 200 nouvelles personnes qui se sont abonnées aux actualités de la page.



Promotions Pique-n
Baptêmes Grilla
Mariages Fêtes de fami
Pots de départ Fêtes de bu
Cousinades etc.

Ton environnement et l'impact de la vaisselle jetable t'inquiètent ?



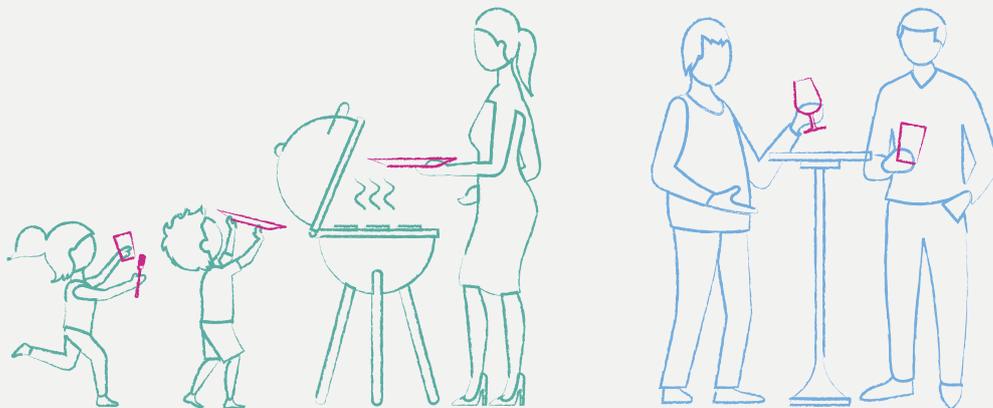
Super-héros de ta fête

Durant la période estivale, Ecomanif a lancé une campagne de communication afin de mettre en avant le KIT40. Celle-ci a été largement diffusée sur les réseaux sociaux à travers diverses publications, dont une courte vidéo qui a été réalisée pour l'occasion. Cette dernière a été visionnée par plus de 33'000 personnes !



Pourquoi ne pas devenir SUPER-HÉROS DE TA FÊTE ?

iques
des
ille
reau



3

Ressources

Lettre info-déchets

Comme chaque année, une lettre d'informations est envoyée chaque mois en format électronique. Ce moyen de diffusion permet de tenir informés les communes du périmètre ainsi que les actionnaires des actualités de l'entreprise ainsi que celles du domaine des déchets.

119

Abonnés

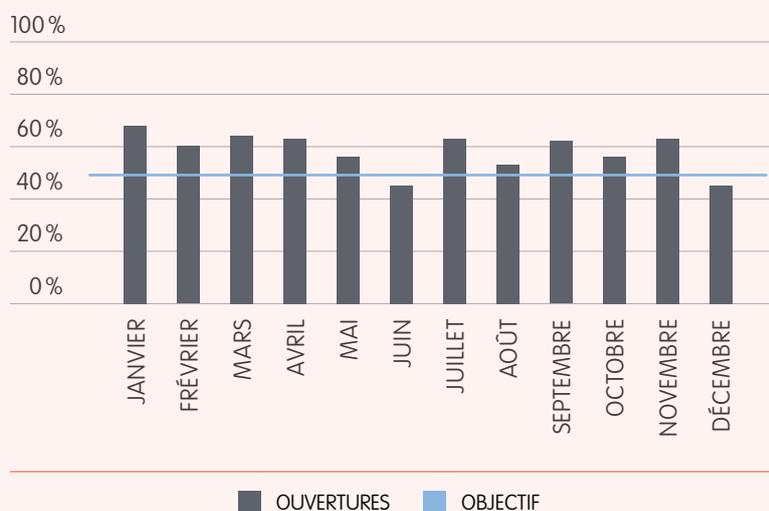
83

Sujets traités

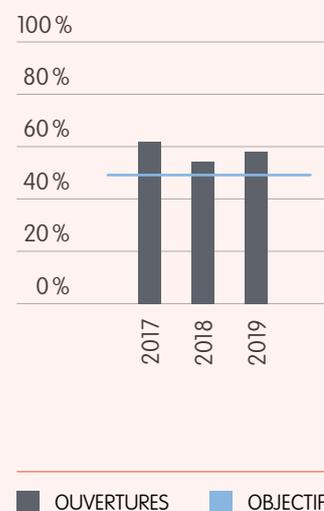
58 %

Taux d'ouverture moyen

OUVERTURE DE LA LETTRE INFO-DÉCHETS 2019



MOYENNE ANNUELLE D'OUVERTURE DE LA LETTRE





La nature te dit merci

Responsables.ch a lancé une nouvelle action pour encourager les automobilistes à garder leurs déchets jusqu'à la prochaine poubelle, au lieu de les abandonner sur les bords de route. L'objectif? Protéger nos forêts, eaux et sols du littering. Afin de sensibiliser directement le public cible, une campagne d'affichage a vu le jour aux abords des routes, les

écrans des stations-services ont diffusé une vidéo de sensibilisation et du matériel gratuit (autocollants à placer sur sa voiture ainsi que des affiches A3 et F4) a été mis à disposition des communes. Des ambassadeurs ont réalisé plusieurs actions de sensibilisation sur le terrain pour discuter, diffuser le message et distribuer du matériel.

128

Ecrans ont diffusé la vidéo

57'000

Diffusions par jour

1'700'000

Diffusions sur 30 jours



3

Ressources

Coup de balai

L'édition du Coup de balai 2019 a rencontré un franc succès auprès des communes fribourgeoises et vaudoises, notamment grâce à l'implication d'un ambassadeur de choc, Bob Morlon. Cet employé communal gruérien est devenu célèbre pour ses coups de gueule contre les déchets jetés dans la nature.

Au total, 86 actions ont été organisées, dont 7 dans les communes du périmètre Nord vaudois. L'organisation de cette journée de ramassage des déchets a néanmoins été perturbée par la neige.





Journées du TriPôle

Pour la deuxième fois, TecOrbe et COSEDEC se sont associés pour animer les journées du TriPôle. Le cycle de conférences proposé sur trois jours (29, 30 et 31 octobre) avait pour thème la gestion des déchets dans les manifestations.

Ce sont 55 personnes qui se sont inscrites aux différents modules proposés par les organisateurs. Des témoignages ainsi que des conseils ont permis aux participants de profiter des expériences d'organisateur de petites ou de grandes manifestations. Le constat est fait qu'il n'est plus envisageable d'organiser une manifestation sans prévoir une gestion des déchets moderne, en anticipant la logistique, mais surtout en évitant la fourniture de récipients à usage unique.



Journée technique STRID

La journée des municipaux en charge de la gestion des déchets et agents de déchèterie s'est tenue le 14 novembre au TriPôle. Elle a réuni une trentaine de participants, représentant 25 communes du périmètre Nord vaudois, autour du thème «La signalétique et l'information sur la déchèterie: la base d'un tri performant». Les efforts des communes pour améliorer la qualité du tri se concrétisent pour nombre d'entre elles à la déchèterie où des messages à court, moyen et long terme peuvent être délivrés. Une signalétique claire soutient avantageusement le travail des agents qui peuvent compléter par des conseils personnalisés.



Formation d'adultes

Les agents de déchèterie et les responsables des déchets des communes du périmètre peuvent participer aux cours proposés par COSEDEC. L'offre est abondante et les thèmes variés. En 2019, un participant provenant des communes membres de STRID a pu bénéficier d'un soutien de CHF 200.- par formation, déduit de la facture communication.

3

Ressources

Sensibilisation scolaire

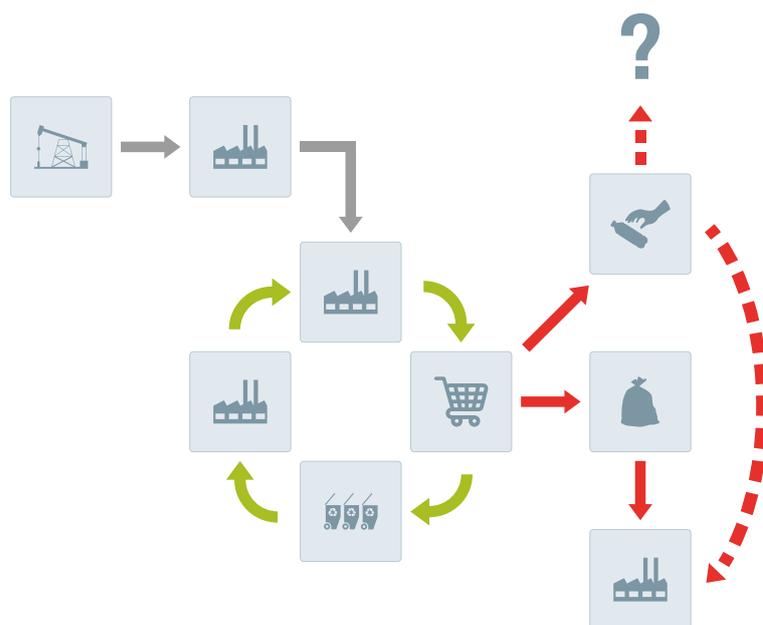
COSEDEC intervient dans les classes de Suisse romande pour sensibiliser les enfants au thème des déchets. Au total, 224 animations ainsi que 6 visites de site ont eu lieu dans le Nord vaudois sur la période scolaire 2018-2019.

Des améliorations ont été apportées à l'animation « 3R contre le gaspillage » destinée aux élèves de 5^e. Celle-ci leur propose de réfléchir comment Réduire, Réutiliser et Réparer en vue de diminuer la quantité de déchets produits.

Une nouvelle animation pour les élèves du secondaire a également été créée. Intitulée « Le PET en transparence », elle propose aux élèves d'endosser un rôle afin de discuter autour de la consommation de boissons contenues dans les bouteilles en PET. Cette animation est offerte aux degrés 9^e et 10^e.



Cycle de vie d'une bouteille en PET





Commission de communication

STRID a fait appel à ses communes actionnaires pour la mise en place d'une commission de communication. Elle a pour but d'apporter des solutions concrètes aux besoins de communication des autorités communales. Deux séances se sont tenues en mars et juillet, réunissant des représentants de six communes.

La mise à disposition d'une nouvelle signalétique dans les déchèteries ainsi que la mise en place d'un service d'ambassadeurs sont les deux axes qui ont découlé de ces séances. Ils seront mis sur pied courant 2020.



3

Ressources

3

2

Gestion de la qualité / sécurité

Engagements environnementaux | STRID s'engage à :

- E1** Considérer le respect de l'environnement comme l'une de ses préoccupations principales notamment en faisant respecter et en respectant la législation environnementale.
- E2** Améliorer de façon continue sa performance environnementale en réduisant le plus possible les impacts environnementaux de ses activités.
- E3** Prendre les mesures nécessaires pour limiter toute forme de pollution.
- E4** Inciter ses partenaires et ses collaborateurs à préserver l'environnement et sa biodiversité.
- E5** Soutenir COSEDEC pour la sensibilisation à la préservation des ressources et la gestion des déchets.
- E6** Promouvoir le tri et la réduction des déchets auprès du grand public par des actions concrètes et de communication ciblées.
- E7** Assurer la transparence de chaque filière d'élimination ou de recyclage.
- E8** Préférer les technologies les plus respectueuses de l'environnement.

Engagements pour la sécurité | STRID s'engage à :

- S1** Réduire le plus possible les risques liés à ses activités.
- S2** Assurer que ses collaborateurs utilisent les équipements de protection individuels adaptés à leurs activités.
- S3** Assurer que les dispositifs de sécurité en place sont opérationnels et conformes aux exigences légales.
- S4** Assurer des conditions de sécurité optimales pour les usagers des déchèteries, les transporteurs et tout visiteur de ses installations.
- S5** Mettre en place des tests périodiques liés à la sécurité incendie.
- S6** Mettre en œuvre les bonnes pratiques MSST en matière de sécurité au travail applicables à ses activités.
- S7** Respecter les exigences légales en matière de sécurité et encourager ses clients et partenaires à faire de même.
- S8** Sensibiliser et motiver ses collaborateurs fixes comme temporaires en leur garantissant notamment une information pratique en matière de sécurité.

Engagements pour la qualité | STRID s'engage à :

- Q1** Répondre aux besoins de ses clients et de ses partenaires.
- Q2** Travailler dans un souci d'amélioration constante.
- Q3** Respecter des critères de qualité évolutifs.
- Q4** Offrir et contrôler en permanence la qualité de ses services et de ses prestations.
- Q5** Respecter les exigences légales et encourager ses clients et partenaires à faire de même.
- Q6** Établir un partenariat constructif avec les autorités communales, cantonales et fédérales.
- Q7** Collaborer avec les autres périmètres de gestion du canton.
- Q8** Assurer le rôle de centre régional d'information et de formation dans les domaines de prévention de la gestion et de la valorisation des déchets.
- Q9** Identifier et prendre en compte les nouvelles technologies relatives à la gestion des déchets.
- Q10** Sensibiliser et motiver ses collaborateurs en leur garantissant notamment une formation continue.



Les certifications de STRID

STRID a obtenu en 2019 le renouvellement des trois certifications: ISO 14'001, ISO 9'001 et Entreprise Citoyenne. Celles-ci ont fait l'objet d'un audit de renouvellement le 26 novembre et aucune non-conformité majeure n'a été relevée.

STRID a également été auditée pour la sécurité dans le cadre de la solution de groupe de la KASI. Elle a reçu les félicitations des auditeurs pour les solutions de sécurité mises en place.

Ceci confirme l'état d'esprit dans lequel évolue l'entreprise. Les actions menées se font toujours dans le respect de l'humain et de son environnement, elles doivent satisfaire pleinement les clients par leur qualité et leur adéquation avec les besoins.

2001

Certification ISO 14'001

2016

Certification ISO 9'001

2016

Entreprise Citoyenne



Cette norme repose sur un certain nombre de principes de management de la qualité et aide, entre autres, à s'assurer que les clients obtiennent des produits et services uniformes et de bonne qualité.



La norme internationale ISO 14'001 vise à offrir la garantie que l'entreprise s'engage à réduire l'impact de ses activités sur l'environnement et met des moyens en oeuvre pour atteindre ce but.



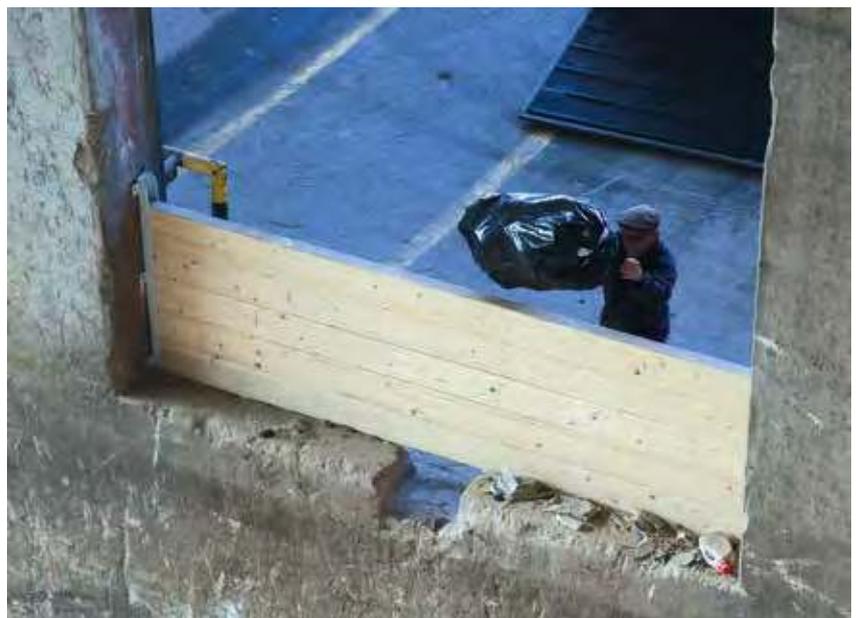
Cette certification demande le respect des critères sur la gouvernance, les ressources humaines, la santé et la sécurité au travail, l'environnement, le progrès et l'innovation et bien d'autres encore.

3

Ressources

Etude de sécurité et réalisation

Une étude menée en début d'année a permis de mettre en avant les risques liés au chargement et déchargement des déchets et plus particulièrement les risques de chute dans la fosse située à la déchèterie pour les professionnels. Il a été constaté qu'il existait de nombreux points d'améliorations pour lutter contre ces dysfonctionnements. Une signalisation claire, la rédaction d'un règlement intérieur à destination des usagers et des chauffeurs ainsi qu'une séparation du déchargement entre véhicules à pont basculant et ceux à déchargement manuel sont prévues lors de la mise en conformité.





Enquête de satisfaction

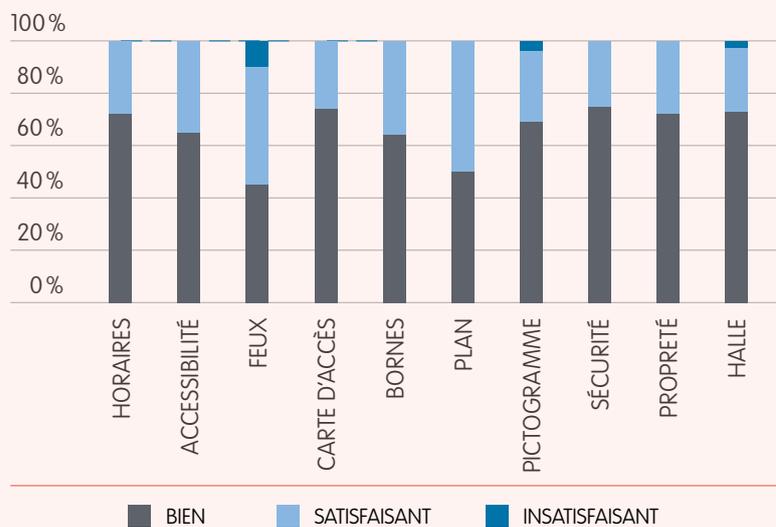
L'enquête de satisfaction réalisée auprès des usagers de la déchèterie pour les entreprises dans le courant du mois de décembre 2019 démontre les points suivants :

- Dans l'ensemble, le système mis en place est bon à satisfaisant pour plus de 90% des usagers.
- La régulation de la circulation et la signalétique sont insatisfaisants pour 1 usager sur 10.

Des mesures seront mises en œuvre pour améliorer la signalétique. La configuration du site rend difficile l'amélioration de la fluidité du trafic. Néanmoins, l'engagement d'un agent de place les jours de forte affluence devrait permettre d'améliorer la situation.



SATISFACTION DES USAGERS - DÉCHÈTERIE POUR PROFESSIONNELS



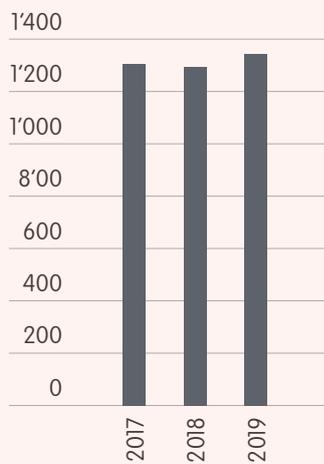
3 Ressources

3 Maintenance

Machines

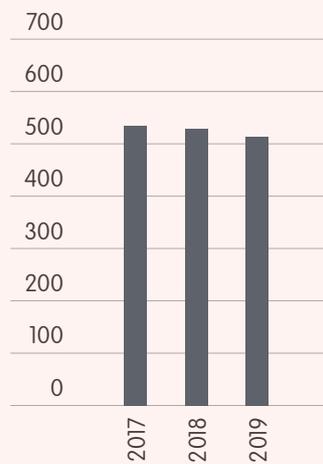


PELLETEUSE



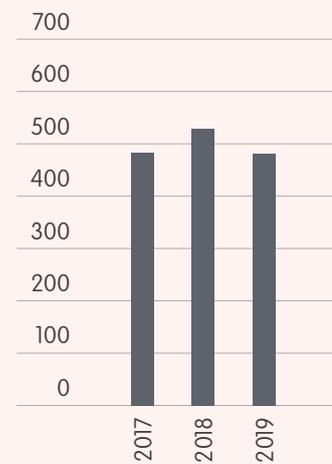
■ HEURES DE CHARGEMENT

CHARGEUSE



■ HEURES DE CHARGEMENT

ÉLÉVATEUR



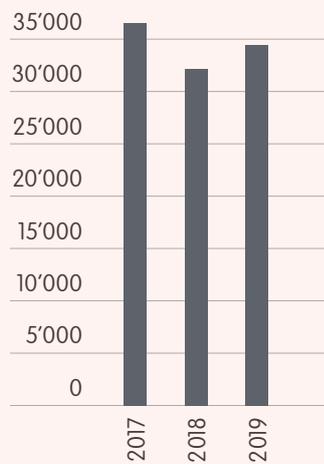
■ HEURES DE CHARGEMENT



Véhicule

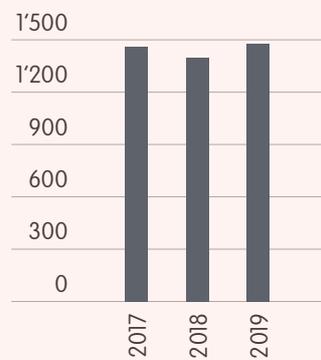


DISTANCE PARCOURUE (KM)



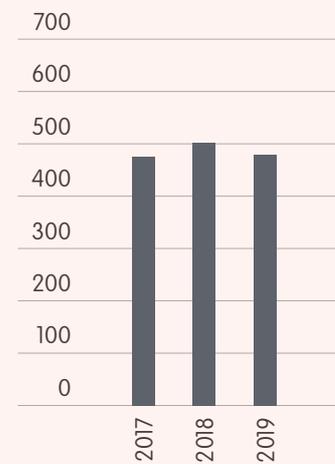
■ CAMIONNETTE

NOMBRE DE TRANSPORTS DÉSAPPROVISIONNEMENT DE DÉCHÈTERIES



■ CAMIONNETTE

TONNAGES TRANSPORTÉS



■ CAMIONNETTE

3

Ressources

Bâtiments

Le 15 juillet 2019, un incendie s'est déclaré dans la halle de transfert. Le stock de papier-carton s'est embrasé. L'excellente réaction du personnel de STRID et l'intervention du SDIS d'Yverdon ont permis de circonscrire le sinistre très rapidement limitant ainsi les dégâts.



La porte de la halle de transfert a été remplacée suite à un accident. Un système de régulation des entrées dans la halle a été mis en place.



Les garde-corps des fosses de déchargement des déchets ont été mis en norme.



La dalle de la fosse a été temporairement consolidée suite à son usure en surface (apparition de la ferraille du béton).



Nettoyage des façades du TriPôle.



Le portail d'entrée de la zone de stockage a dû être remplacé suite à un accident.



Sécurisation de l'entrée est du site, remplacement du portail par une barrière automatique.

4

Gestion des déchets

4

1 Collectes

Faits marquants

Avec la mise en place du nouveau marché public en 2018, STRID a décidé de gérer en interne les bases de données ainsi que l'identification de la totalité des containers collectés en porte à porte. Pour cela, l'ensemble des camions de collecte sont équipés du système d'identification Kollygram. Ce système permet d'identifier chaque bac de collecte individuellement par puce RFID.

Grâce à cela, la traçabilité et la précision des données sont garanties. Le système offre encore d'autres possibilités de développement qui ont fait l'objet d'une formation du personnel en interne (annonce de bacs défectueux, digitalisation, roadbook pour la mise en place de nouvelles tournées de collecte, tournées de lavage de container, etc.).



Une séance d'information a été organisée au TriPôle pour sensibiliser les équipes de collecte sur les bonnes conduites à adopter et leur donner des directives précises pour garantir la qualité des déchets collectés en porte à porte (papier-carton et biodéchets principalement).



Une station de compactage a été mise en service en octobre 2019 sur le site de la Poissine à Grandson. Cette nouvelle infrastructure permet de compacter les déchets incinérables dans des bennes IES pour qu'ils soient évacués par le train vers l'usine d'incinération TRIDEL. Cette alternative offre la possibilité aux transporteurs de collecter les déchets incinérables dans le périmètre avec des camions BOM traditionnels (camions à benne à ordures). Avec cette nouvelle orientation prise au sein du périmètre, le prestataire de collecte a renouvelé son parc de véhicules en remplaçant les camions IES avec la collecte latérale par deux camions BOM neufs. Cela se ressent au niveau des chiffres.



COLLECTES PORTE À PORTE	2017	2018	2019
Collecte incinérables par le prestataire de STRID			
Collecte DIB porte à porte	1'474	1'664	1'862
Collecte OM porte à porte communes	3'615	3'673	3'781
Collecte papier-carton			
Papier-carton	2'185	2'200	2'152
Collecte biodéchets			
Biodéchets sans lavures	3'094	3'128	3'577
Répartition entre les gares de chargement*			
Yverdon-les-Bains	6'859	7'577	6'120
Yverdon-les-Bains / Sainte-Croix	328	-	0
Chavornay	1'931	1'261	0
Poissine	-	187	323

* Comprend les tonnages des collectes du prestataire STRID, des communes d'Yverdon-les-Bains, de Sainte-Croix et de Baulmes.

Collectes porte à porte

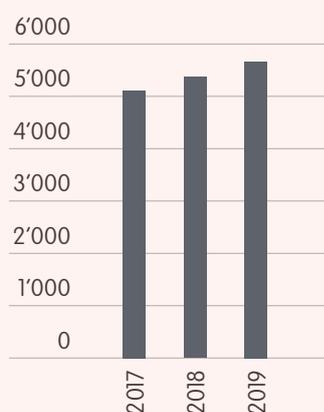
Au cours de l'année, on constate une diminution significative des quantités de déchets chargés dans la gare d'Yverdon-les-Bains. Elle est liée au fait que le premier camion BOM a été mis en service en avril 2019. Jusqu'à la mise en service de la station de compactage, les déchets ont été livrés chez STRID et évacués par la route. A partir du mois d'octobre, ces déchets ont été livrés sur le site de la Poissine et compactés au même titre que ceux du deuxième camion mis en service en décembre 2019. L'augmentation des déchets évacués par le train depuis la Poissine découle directement de la mise en service de la station de compactage.

4

Gestion des déchets

COLLECTE PORTE À PORTE D'INCINÉRABLES (T)

(communes et DIB entreprises)



■ QUANTITÉS D'INCINÉRABLES



Ordures ménagères et DIB

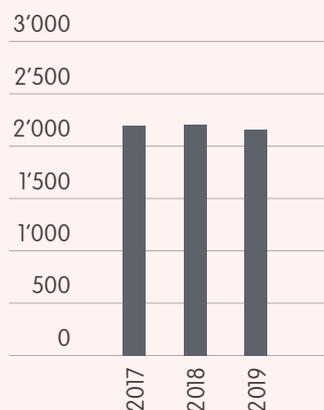
En 2019, les quantités collectées de déchets incinérables ont augmenté de 307 tonnes pour atteindre un total de 5'643 tonnes.

Les deux tiers de cette augmentation (environ 200 tonnes) viennent des DIB collectés dans les entreprises. L'OLED a été modifiée le 1^{er} janvier 2019 avec comme conséquences que les entreprises dès 250 EPT ne sont plus considérées comme génératrices de

déchets urbains. N'étant plus soumises au monopole communal en matière de gestion des déchets urbains, une partie de ces entreprises se sont tournées vers la collecte DIB que STRID propose.

L'augmentation des ordures ménagères est constante depuis plusieurs années et suit l'augmentation démographique du périmètre.

COLLECTE PORTE À PORTE DE PAPIER-CARTON (T)



■ QUANTITÉS DE PAPIER-CARTON



Papier-carton

Les quantités collectées en 2019 sont stables, variation de 48 tonnes par rapport à 2018.

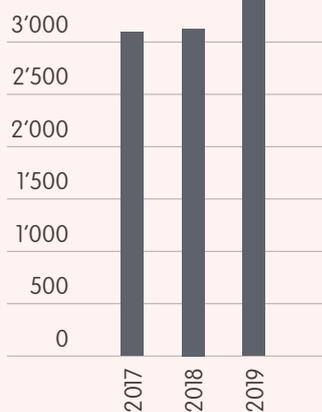
La qualité du papier-carton collecté en porte à porte s'est dégradée en 2019 suite à l'introduction de la taxe forfaitaire sur la commune d'Yverdon-les-Bains. Le prestataire de collecte a reçu l'ordre de ne plus collecter les containers avec des déchets non-conformes pour ne pas polluer les filières de traitement de la matière.

De ce fait, de nombreux containers ont été déclassés et n'ont pas été collectés avec le papier-carton.

Pour préserver la santé du personnel en charge de la collecte et pour lutter contre le mauvais conditionnement, une action a été proposée aux habitants d'Yverdon-les-Bains pour l'achat de containers en partenariat avec la commune.



COLLECTE PORTE À PORTE DE BIODÉCHETS (T)



■ QUANTITÉS DE BIODÉCHETS



Biodéchets

L'introduction de la taxe forfaitaire à Yverdon-les-Bains et le non-respect des directives de tri ont eu pour conséquence une augmentation des indésirables (plastiques de toutes sortes) dans cette collecte. Les chargeurs ont donc reçu l'ordre de ne pas charger les containers trop pollués. Ces consignes strictes ont été mises en place afin de préserver la filière et éviter que ces plastiques se retrouvent dans le digestat qui est

ensuite épandu comme source de matière organique sur nos champs.

Une nouvelle commune, Grandson, collecte les biodéchets de ses habitants en bénéficiant des conditions proposées par STRID dans le cadre du marché public. Les quantités collectées ont donc logiquement augmenté en 2019 par rapport à 2018.



4

Gestion des déchets

Désapprovisionnement des déchèteries

Faits marquants

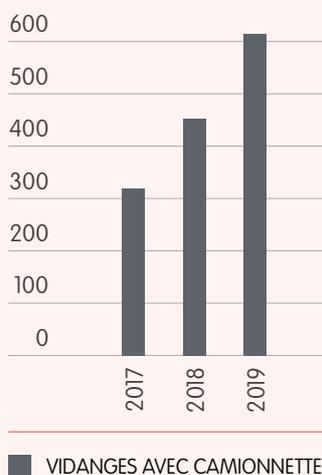
Pour des raisons de sécurité et santé au travail, il a été décidé de supprimer la collecte en BigBag dès le 1^{er} mai 2019. Après avoir averti les communes de la suppression de cette prestation, STRID leur a proposé une alternative de contenant avec la mise à disposition de containers aériens de grand volume de type « Vulcanos ». Ce type de container est principalement utilisé pour la collecte des flaconnages et de l’alu/fer blanc.



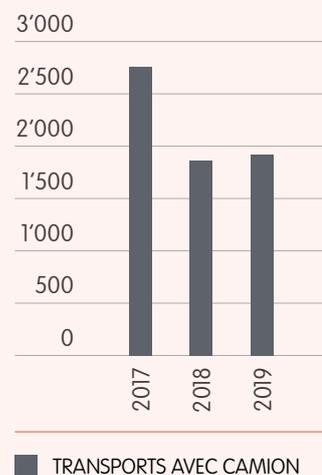
La fondation SENS eRecycling a effectué un audit des déchèteries du Nord vaudois. Sur plusieurs sites, il a été fait mention que les gros appareils électroménagers n’étaient pas protégés des intempéries. Ces remarques ont été transmises aux communes concernées en leur demandant de mettre en place une protection ou, si cela n’était pas possible, de supprimer cette collecte sur leur déchèterie. Des contrôles réguliers sont effectués afin de réduire les risques de pollution.

Afin de répondre aux objectifs stratégiques de la société, une étude a été initialisée durant l’automne pour rationaliser le désapprovisionnement des déchèteries. STRID espère pouvoir mettre en œuvre les conclusions de cette étude dans le courant de 2020.

VIDANGES DE CONTENEURS AÉRIENS



VIDANGES DE BENNES





Nouvel ecopoint à Giez

Le samedi 28 septembre 2019, les habitants de Giez ont inauguré un nouvel ecopoint. Situé au centre du village, il permet de collecter les déchets produits au quotidien.

A l'abri des intempéries, les citoyens peuvent déposer les déchets spéciaux, les appareils électriques, les textiles et le carton. A l'extérieur, de nouveaux containers aériens permettent la dépose du verre, du papier, de l'alu/fer blanc et les flaconnages. Ce nouveau concept d'ecopoint est une référence régionale pour STRID.



Déchèterie itinérante

Depuis 2018, STRID met à disposition des communes une déchèterie itinérante. Sur la base d'une benne multilift de 30 m³ sur berce, cette déchèterie mobile a été conçue afin de collecter tous types de déchets réceptionnés en déchèterie traditionnelle, y compris les déchets spéciaux. Cet ecopoint est modulable, adaptable et peu bruyant. STRID se charge de mettre à disposition tous les contenants nécessaires à la collecte des déchets définis par la commune ainsi qu'un agent de déchèterie si nécessaire. Afin d'en faciliter l'accès, la benne s'ouvre du côté droit, du côté gauche ou des deux côtés, ce qui permet de l'entreposer contre un mur ou au milieu d'une place.

4

Gestion des déchets

4

2

Gestion des déchèteries

Déchèterie intercommunale

QUANTITÉS COLLECTÉES À LA DÉCHÈTERIE



40 tonnes



184 tonnes



248 tonnes



99 tonnes



5 tonnes



Non connu



358 tonnes



153 tonnes



17 tonnes



6 tonnes



2 tonnes



Non connu



17 tonnes



92 tonnes



6 tonnes



301 tonnes



41 tonnes



397 pièces



135 tonnes



142 tonnes



10 tonnes



13 tonnes



4 tonnes

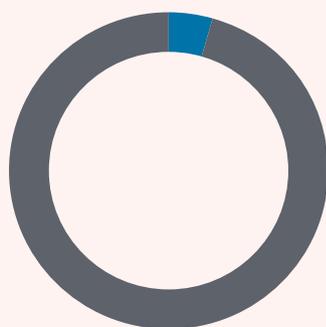


48 tonnes

Total: 1'921 tonnes

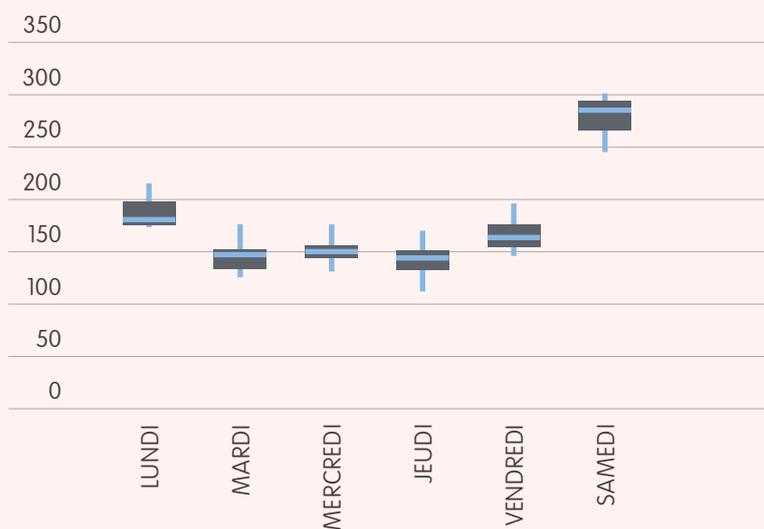


RÉPARTITION DES PASSAGES



■ YVERDON-LES-BAINS	52'260
■ TREYCOVAGNES	2'275

NOMBRE DE PASSAGES MOYEN PAR JOUR



Faits marquants

L'entretien et nettoyage du site ainsi que des contenants de la déchèterie intercommunale a été effectué le 30 septembre. A cette occasion, la plateforme est fermée au public afin de pouvoir faire un entretien complet des installations.

La sécurité des quais a été renforcée avec la mise en place de garde-corps devant les bennes.



4

Gestion des déchets

Déchèterie pour les professionnels

Faits marquants

Tout est mis en œuvre afin de faciliter et sécuriser le déchargement des déchets pour les entreprises. Une nouvelle procédure de déchargement est à l'étude pour protéger les utilisateurs des chutes dans les fosses. Cette amélioration sera mise en place dès 2020. Cette sécurisation sera suivie d'une nouvelle signalétique.

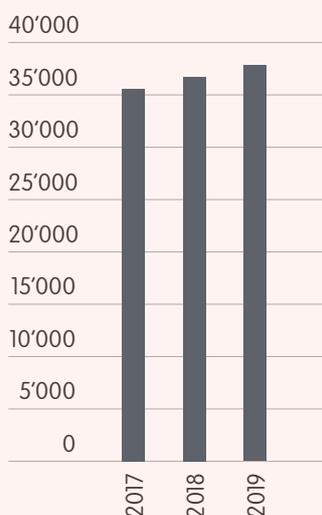
Dans un esprit d'amélioration continue, une nouvelle balance de trois tonnes a été mise en service fin 2019 afin d'être plus précis pour le pesage des petites quantités ou le pesage multiple de déchets.

La benne compactante pour le papier-carton a été remplacée par une benne dans la fosse. Ce changement a été nécessaire suite à l'augmentation des quantités de papier-carton collectées.

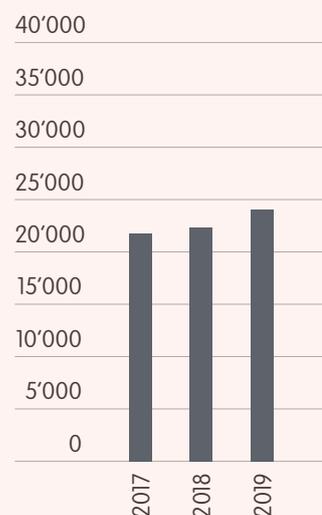
Pour compléter l'assortiment des déchets pris en charge dans la déchèterie, une nouvelle benne a été mise en place pour la collecte des déchets contenant de l'amiante. Cette benne est accompagnée des prescriptions de sécurité obligatoires pour ce type de déchet.



NOMBRE DE PASSAGES



TONNAGES COLLECTÉS





4³ Conditionnement des déchets

DESTINATION DES DÉCHETS

Verre

vetropack 

Bois

CAND-LANDI

AVJ Transports
et Voyages

Biodéchets

aspo

Inertes & amiante

 VALEBIN SA

Ferraille

Ferrailleurs locaux

Papier

 **APS**
ALPAPIER SERVICE
SCHWEE AG

Papier-carton

papirec

vadec
Réseau de valorisation
des déchets - Arc jurassien

5

Ecomanif

5

1

Faits marquants

Depuis la création des KIT40, Ecomanif a toujours rencontré des difficultés lors du confectionnement de la vaisselle dans les caisses, une fois lavée.

Depuis le printemps 2019, Ecomanif collabore avec la Fondation La Rosière à Estavayer-le-Lac pour la confection des KIT40. Cette première année de collaboration a été couronnée de succès. De nouvelles

collaborations avec cette institution sont en développement notamment pour le conditionnement de nouveaux articles.

La mise en place de cette collaboration a permis le développement des KIT qui répondent parfaitement à la volonté d'Ecomanif de supprimer partout où cela est possible l'usage de vaisselle à usage unique.

Un nouveau conditionnement plus pratique pour le transport, de couleur vert pomme, ainsi que de la vaisselle grise argentée identifiée KIT40, permettent de différencier cette gamme de la vaisselle mise à disposition dans les manifestations.





Réussites

Le simple fait d'avoir augmenté le nombre de lavages de 49% en une année est une vraie réussite, alors que la laverie est restée telle qu'elle était à l'été 2018. La question de la productivité et de l'organisation de la laverie devient dès lors un élément central du travail d'Ecomanif, si elle veut encore augmenter ce résultat ces prochaines années.

Cette très forte augmentation a demandé de grands efforts afin

de répondre aux demandes des clients, ce qui n'a pas été toujours sans difficultés organisationnelles. Malgré cette forte croissance, Ecomanif a su gérer la qualité et la maintenir.

Les audits d'hygiène réguliers des installations et des produits démontrent le professionnalisme mis en place dans les différents processus qui vont de la réception de la marchandise sale, au lavage et stockage. Ecomanif est fier des résultats de ces audits.



Objectifs et perspectives

Pour répondre à la demande toujours plus grande, Ecomanif a dû, durant l'année, augmenter très fortement son stock de vaisselle. Ce développement conduit à un manque de place de stockage, à une difficulté du suivi de la commande à la facturation et à une augmentation de l'externalisation des transports.

Cette situation conduit à diverses réflexions pour la saison 2020 :

- traçabilité des stocks : un projet de gestion des stocks et sa traçabilité a été amorcé pour qu'il soit opérationnel en 2020.
- gestion de la logistique : Ecomanif doit se concentrer sur son cœur de métier qui est le remplacement de la vaisselle jetable par de la vaisselle réutilisable. Les questions de logistique peuvent être gérées par une entreprise spécialisée dans ce domaine. Une étude est en cours pour que ces modifications puissent être effectives en 2020.

5

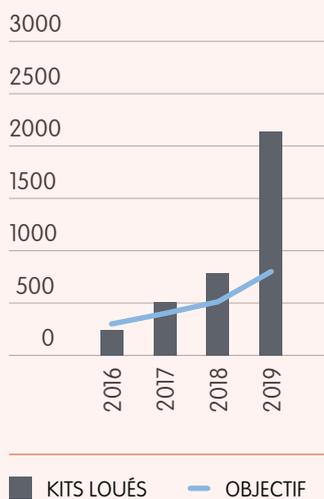
Ecomanif

5

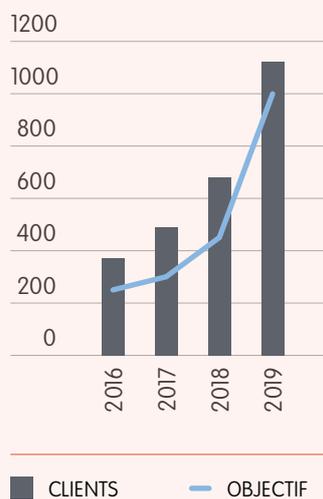
2

Statistiques

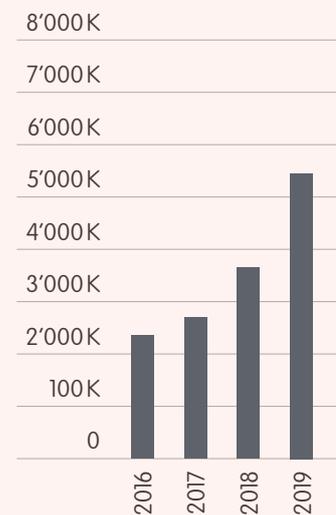
NOMBRE DE KITS LOUÉS



NOMBRE DE CLIENTS



NOMBRE DE LAVAGES



Location de KIT40

La progression du nombre de KIT40 mis en location est en constante augmentation. Les objectifs pour 2019 étaient ambitieux, une campagne de communication a été faite au printemps pour faire connaître le produit. Les résultats sont là avec une augmentation de 277% des mises en location. Dorénavant, les KIT sont un produit phare d'Ecomanif. Actuellement, ce sont plus de 15 points de retrait qui sont en place sur l'ensemble de la Suisse romande.

Nombre de clients

La progression du nombre de clients en 2019 est significative avec une augmentation de 64% par rapport à 2018.

Les grands comptes ont plus que doublé durant l'année, les proportions des autres catégories de clients sont restées stables.

La répartition géographique des clients se fait sur l'ensemble de la Suisse romande avec une augmentation de l'intérêt sur l'arc jurassien avec la mise en place d'obligation pour les manifestations d'utiliser ce type de vaisselle (depuis le 1^{er} janvier 2019 dans le canton de Berne).

Nombre de lavages

Les améliorations organisationnelles de la laverie, l'augmentation des démarches prospectives, mais aussi les demandes de clients désirant une gamme toujours plus large de produits ont permis à Ecomanif d'augmenter le nombre de pièces lavées de 49%. La courbe illustrant l'augmentation des pièces lavées reste exponentielle.

Les plus fortes augmentations ont été enregistrées dans la catégorie des contenants pour la nourriture (assiettes, bols et couverts), ce qui est représentatif de l'évolution rencontrée dans les manifestations.

5³ Fête des Vignerons 2019

Une collaboration avec l'entreprise Molotov Events SA de Saint-Légier a été mise en place pour la gestion de la vaisselle réutilisable durant la Fête des Vignerons 2019. Cette collaboration s'est fait à travers la création d'une société anonyme Ecomanif & Molotov SA, dont le capital-actions est détenu à parts égales par chacun des partenaires.

Cette association des connaissances et du savoir des deux sociétés a permis de prendre en charge la gestion complète de cette importante manifestation. Afin de pouvoir maintenir le développement important d'Ecomanif et conserver la qualité du service à sa clientèle, un poste de chef de projet a été créé au sein de STRID. Ce dernier a pris en charge, en collaboration avec le personnel de Molotov, l'ensemble des démarches pour la réussite de cette Fête.

FÊTE DES VIGNERONS 2019 : LA VAISSELLE EN CHIFFRES



+ 2'000'000
pièces lavées



20 tonnes
de plastique
économisées



19'000 litres
de pétrole
économisés



55
auxiliaires



12'200 heures
travaillées



20
types d'articles



5
stands de
déconsignation



2
chaînes de lavage



CHF 1'140'000.-
de consigne

5

Ecomanif

5

4

Cash Cups

Dans la perspective de la suppression généralisée de la vaisselle jetable et pour faciliter la gestion de la consigne, STRID a développé, en partenariat avec la HEIG-VD et la société Greenwins, une borne de déconsignation.

Cette machine, équipée d'un robot et d'un écran tactile, permet de prendre en charge cinq types de gobelets et de rendre une consigne jusqu'à CHF 10.-.

Un partenariat avec le système TWINT a été nécessaire pour le retour de la consigne sans monnaie. Cette solution est indispensable pour permettre un bon fonctionnement en toute sécurité du système.





Ces bornes devaient être mises en service à la Fête des Vignerons, malheureusement des retards de développement n'ont pas permis de déployer l'ensemble des bornes, seules trois d'entre elles ont été testées à cette occasion. Ce déploiement a permis de déceler les problèmes de jeunesse du système et de les corriger. De nouveaux essais très concluants se sont déroulés sur le Marché de Noël à Yverdon-les-Bains.

Ce système doit faciliter l'accès à la vaisselle réutilisable dans toutes les situations, avec des bornes fixes dans les manifestations fermées (salle de concert, stade de sport, etc.), les zones commerciales (restauration rapide, bars, etc.) ou encore sur les campus. Ces bornes sont aussi présentées en version nomade pour les grands festivals ou manifestations temporaires.

6

Taxe au sac régionale

6

1

Gestion financière

Lors des versements trimestriels, un montant HT de CHF 330.-/tonne a été versé aux communes utilisant ce système de taxation des ordures ménagères. Un dernier versement d'un montant HT de CHF 22.50 calculé sur le tonnage annuel a été versé au printemps 2020 pour compléter le revenu de la taxe au sac de 2019. C'est donc un montant total HT de CHF 352.50/tonne qui aura été versé en 2019.

L'organe de contrôle de la taxe au sac, représenté par MM. Roland Karlen, représentant de GEDREL et municipal de la commune de Cugy et Christian Maeder, représentant de VALORSA et syndic de la commune d'Ecublens, a fait son contrôle le 5 février 2020. Les éléments suivants ont été audités: tenue des comptes des rétrocessions, contrôle des fraudes et gestion des pesages. Le rapport confirme la bonne tenue de ces différents éléments.





6² Contrôle des sacs taxés

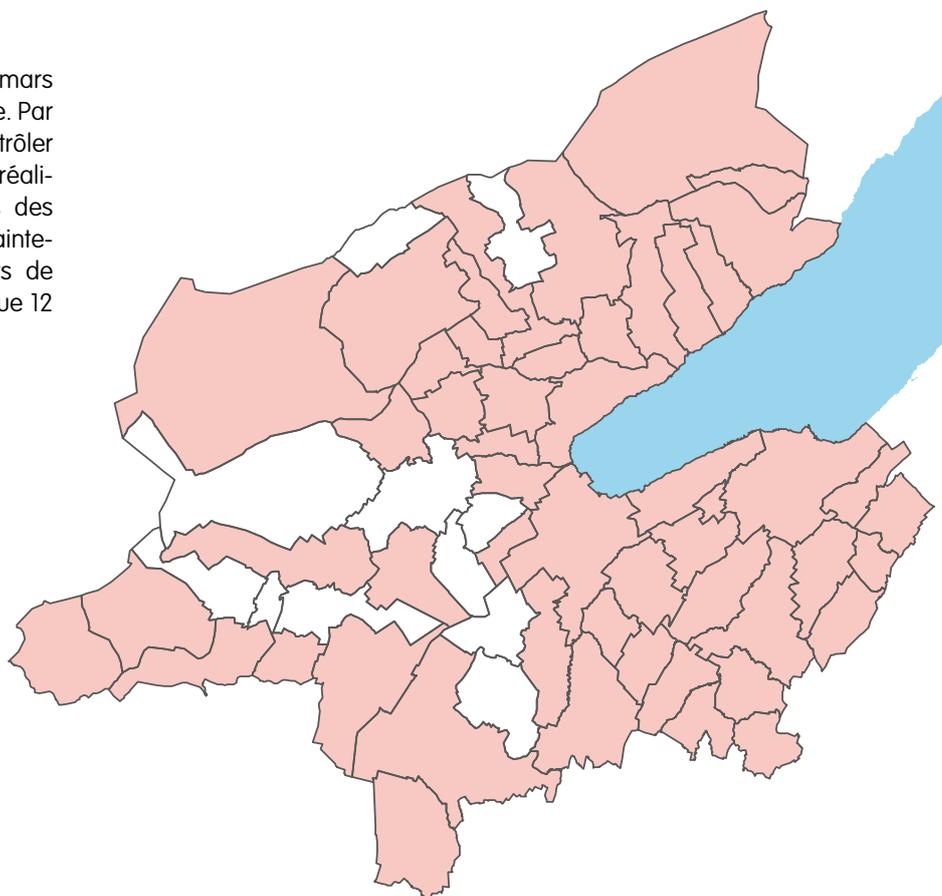
STRID a adopté, dès cette année, le protocole de contrôle des fraudes (sacs non-conformes) mis en place par le système harmonisé de la taxe au sac. Chaque commune est contrôlée au minimum tous les quatre ans. Les contrôles peuvent se faire de manière croisée: STRID peut contrôler un autre périmètre et le périmètre du Nord vaudois peut être contrôlé par le personnel d'un autre périmètre.

Les contrôles 2019 ont eu lieu en mars dans 13 communes du périmètre. Par choix, STRID a décidé de contrôler chaque année les communes réalisant elles-mêmes les collectes des OM, soit les communes de Sainte-Croix et Yverdon-les-Bains. Lors de ces contrôles il a été constaté que 12

communes respectaient le taux minimal de fraude et une commune était au-delà de cette tolérance.

Les résultats ont été communiqués aux communes et un deuxième contrôle, en novembre, a été réalisé dans la commune dont le nombre de sacs non taxés dépassait la norme.

Ce contrôle, réalisé par le personnel de VALORSA, n'a pas montré d'amélioration sur la qualité de la collecte. Cette commune sera suivie par des contrôles réguliers et sera pénalisée si les résultats ne s'améliorent pas.



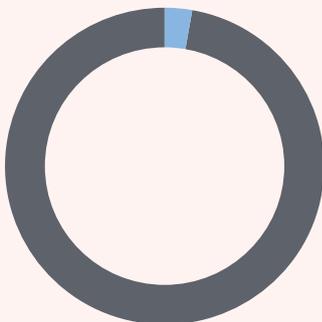
■ Communes avec système harmonisé

7 TriPôle

7¹ Etat des locations

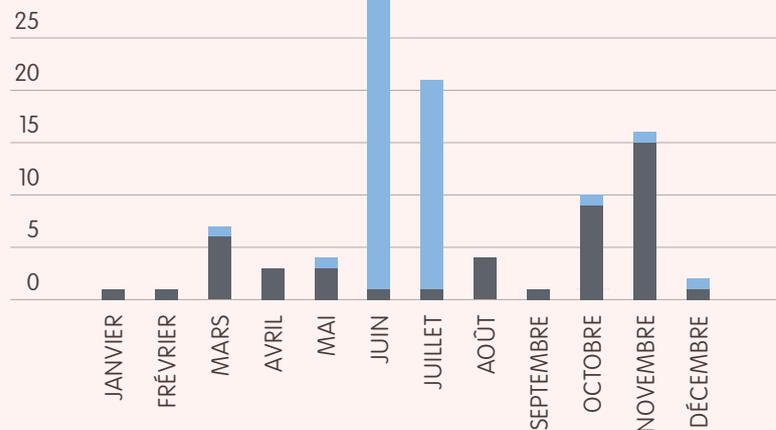


OCCUPATION DU TRIPÔLE



■ SURFACE LOUÉE 97%
■ SURFACE LIBRE 3%

LOCATION DE LA SALLE DE CONFÉRENCES (PAR DEMI-JOURNÉE)



■ LOCATION DE TIERS ■ OCCUPATION AVEC PARTICIPATION DE STRID



ANTASWISSAG
ACTUELL DURABLE DANS LES APPLICATIONS TECHNOLOGIQUES

Commercialisation de mobiliers urbains pour la gestion des déchets (poubelle requin)

6332
BSS AGENCY

Protection des personnes et des biens, surveillance de chantiers et ecopoints

COSEDEC
Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets

Sensibilisation et prévention à la gestion des déchets et préservation des ressources

CSC | Vaud

Bureau d'ingénieurs spécialisé dans la gestion des déchets

ecomarif.ch

Laverie pour vaisselle réutilisable fonctionnant à l'énergie produite par la centrale photovoltaïque

GETAG

Bureau d'étude et vente de systèmes de collecte - antenne romande

Mode d'emploi
pour que le monde du travail devienne celui de chacun

Réinsertion professionnelle - démontage d'appareils électroniques et informatiques

SULO

Commercialisation de divers types de containers pour la collecte des déchets et matières recyclables

pro maison

Vente de matériel de construction de seconde main

pro travail

Réinsertion professionnelle - active dans le recyclage des matériaux et le nettoyage du mobilier urbain

TEXAID

Gestion de la collecte des textiles - antenne romande

OSMOSE
LA LIBERTÉ D'ENTREPRENDRE

Experts indépendants offrant des prestations stratégiques, créatives, techniques et administratives aux PME

8

Centrale photovoltaïque

8

1

Production solaire

Rétribution unique pour grandes installations photovoltaïques (GRU)

La modification de l'ordonnance fédérale sur l'encouragement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables (OEnER) a modifié le système d'encouragement financier pour ce type d'installation. Lors de

la mise en service de la centrale photovoltaïque en 2015, une demande avait été déposée afin de recevoir la RPC (rétribution à prix coûtant du courant injecté). Avec le changement de l'ordonnance, cette demande s'est modifiée en demande de GRU (rétribution unique pour grande installation). Cet encouragement, calculé sur la puissance de l'installation, permet de couvrir environ le tiers de

l'investissement initial. Ce montant a été versé à la fin de l'année 2019, il sera amorti sur la même durée que l'amortissement de l'installation. Le prix de reprise de l'électricité produite sur cette installation se fera au prix du marché. Malgré ces modifications, le rendement financier restera semblable au rendement escompté.

PRODUCTION ÉLECTRIQUE MENSUELLE ISSUE DES PANNEAUX (KW/H)





Bilan - Actifs		31.12.2019 - CHF	31.12.2018 - CHF	Delta - CHF
Actif circulant		4'364'438.59	3'649'388.98	715'049.61
Trésorerie		956'805.12	475'020.74	481'784.38
	Caisse	4'570.85	5'914.15	-1'343.30
	Banque et PostFinance	952'234.27	469'106.59	483'127.68
Créances résultant de la vente de biens/prestations de services		3'003'317.16	2'780'971.74	222'345.42
	Envers des tiers	997'612.46	545'563.98	452'048.48
	Envers des actionnaires et des proches	2'147'559.29	2'272'713.55	-125'154.26
	Créanciers momentanément débiteurs	4'831.91	42'694.21	-37'862.30
1	Correction de valeur sur créances ou du croire STRID	-50'000.00	-80'000.00	30'000.00
1	Correction de valeur sur créances ou du croire Ecomanif	-96'686.50	0.00	-96'686.50
Autres créances à court terme		27'603.10	161.05	27'442.05
	Créances résultant de la TVA	231.37	0.00	231.37
	Créances à court terme envers les assurances sociales	4'280.05	161.05	4'119.00
	Compte courant Ecomanif & Molotov SA	163'091.68	0.00	163'091.68
2	Correction de la valeur des autres créances	-140'000.00	0.00	-140'000.00
Stocks		15'779.17	25'042.35	-9'263.18
	Stock matériel déchèterie	15'779.17	25'042.35	-9'263.18
Actif de régularisation		360'934.04	368'193.10	-7'259.06
	Charges constatées d'avance	14'584.94	15'197.00	-612.06
	Produits à recevoir	346'349.10	352'996.10	-6'647.00
Actif immobilisé		15'056'706.26	15'068'731.14	-12'024.88
Immobilisations financières		1'760'001.00	1'760'000.00	1.00
	Titres VADEC	200'000.00	200'000.00	0.00
	Titres TRIDEL	1'540'000.00	1'540'000.00	0.00
	Titres COSEDEC	20'000.00	20'000.00	0.00
	Participation Ecomanif & Molotov SA	50'000.00	0.00	50'000.00
2	Correction valeur participation Ecomanif & Molotov SA	-49'999.00	0.00	-49'999.00
Immobilisations corporelles meubles		1'014'276.16	819'732.90	194'543.26
Immobilisations corporelles immeubles		12'076'586.49	12'386'554.49	-309'968.00
Immobilisations incorporelles		205'842.61	102'443.75	103'398.86
Total des actifs		19'421'144.85	18'718'120.12	703'024.73

- 1 Le du croire est réparti en fonction des activités (gestion des déchets, Ecomanif), les risques n'étant pas similaires.
- 2 Le solde du compte courant ainsi que le capital de la société Ecomanif & Molotov SA sont partiellement provisionnés en prévision des résultats déficitaires de la société sur la Fête des Vignerons 2019.
- 3 Des frais de recherche et de développement relatifs à la création d'une borne de déconsignation ont été activés. Si le développement n'aboutissait pas ou que le financement nécessaire pour sa commercialisation n'était pas garanti, ces frais seraient entièrement amortis.



Bilan - Passifs

	31.12.2019 - CHF	31.12.2018 - CHF	Delta - CHF
Capitaux étrangers	11'949'589.25	11'215'384.05	734'205.20
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	5'331'379.95	4'359'624.68	971'755.27
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	3'618'918.65	3'290'288.47	328'630.18
Envers des tiers	1'445'665.73	1'237'419.59	208'246.14
Envers des actionnaires et des proches	2'136'059.88	2'043'353.59	92'706.29
Débiteurs momentanément créanciers	37'193.04	9'515.29	27'677.75
Dettes à court terme portant intérêts	900'000.00	400'000.00	500'000.00
BCV - construction -int. 2.7% - éch. 2021 (part à court terme)	200'000.00	200'000.00	0.00
BCV - construction -int. 1.95% - éch. 2023 (part à court terme)	200'000.00	200'000.00	0.00
Prêt Vadec (société actionnaire)	500'000.00	0.00	500'000.00
Autres dettes à court terme	283'933.06	113'586.51	170'346.55
Dettes résultant de la TVA	195'802.56	69'285.26	126'517.30
Autres dettes à court terme relatives aux charges salariales	88'130.50	44'301.25	43'829.25
Passifs de régularisation	528'528.24	555'749.70	-27'221.46
Produits constatés d'avance	120.00	0.00	0.00
Charges à payer	528'408.24	555'749.70	-27'341.46
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	6'618'209.30	6'855'759.37	-237'550.07
Dettes à long terme portant intérêts	4'950'000.00	5'350'000.00	-400'000.00
BCV - construction -int. 2.7% - éch. 2021	2'050'000.00	2'250'000.00	-200'000.00
BCV - construction -int. 1.95% - éch. 2023	2'900'000.00	3'100'000.00	-200'000.00
Provisions	496'659.80	619'759.37	-123'099.57
Provision pour traitement de déchets	200'000.00	250'000.00	-50'000.00
Provision « Régulation Info-déchets »	11'233.09	11'944.88	-711.79
Provision « Régulation taxe au sac »	266'484.76	267'277.68	-792.92
Provision déchèterie / ressourcerie	6'550.28	28'145.14	-21'594.86
1 Provision recherche et développement	12'391.67	62'391.67	-50'000.00
Subventions	1'171'549.50	886'000.00	285'549.50
Subventions déchèterie	589'000.00	650'000.00	-61'000.00
Subvention halle de transfert	214'000.00	236'000.00	-22'000.00
Subvention centrale photovoltaïque	368'549.50	0.00	368'549.50
Capitaux propres	7'471'555.60	7'502'736.07	-31'180.47
Capital-actions	7'000'000.00	7'000'000.00	0.00
Réserve légale issue du bénéfice	35'830.00	32'940.00	2'890.00
Réserve légale issue du bénéfice	35'830.00	32'940.00	2'890.00
Bénéfice ou perte résultant du bilan	549'125.60	583'196.07	-34'070.47
Bénéfice reporté	580'306.07	525'385.29	54'920.78
Résultat de l'exercice	-31'180.47	57'810.78	-88'991.25
Propres parts du capital	-113'400.00	-113'400.00	0.00
Total des passifs	19'421'144.85	18'718'120.12	703'024.73

1 La provision pour travaux futurs devenue inutile devient la provision pour recherche et développement.

9

Boucllement au 31.12.19

STRID SA Comptes de résultat - activité 1: Gestion des déchets

Produits	2019 - CHF	2018 - CHF	Budget 2019 - CHF
3 - Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	9'897'439.89	9'844'633.92	9'400'550.00
Déchets incinérables	5'767'796.10	5'668'821.39	5'773'000.00
Déchets recyclables	3'707'380.13	3'783'586.84	3'259'800.00
Prestations déchets	389'269.05	390'223.73	338'700.00
Déduction sur chiffre d'affaires	-6'079.55	-5'641.02	0.00
Dissolution de correction de valeur sur créances STRID	30'000.00	0.00	0.00
Recette diverses	9'074.16	7'642.98	29'050.00
Charges	2019 - CHF	2018 - CHF	Budget 2019 - CHF
4 - Charges directes	7'536'728.34	7'744'595.94	7'456'000.00
Traitement et transports déchets incinérables	4'623'701.60	4'770'237.36	4'923'500.00
Traitement et transports déchets recyclables	2'641'218.68	2'652'082.12	2'254'400.00
Prestations déchets	271'808.06	322'276.46	278'100.00
5 - Charges salariales	1'284'023.55	1'260'268.64	1'188'733.75
6 - Autres charges	827'942.00	761'387.68	695'287.62
Bâtiments	69'651.74	54'882.19	58'000.00
Installations fixes	82'864.67	72'995.10	69'800.00
Véhicules	26'298.84	30'544.26	23'350.00
Assurances choses-taxe et autorisations	11'951.86	19'104.33	15'400.00
Energie	19'863.62	19'237.05	21'000.00
Charges administratives et informatiques	132'914.71	132'479.44	113'250.00
Charges de communication et publicité	0.00	0.00	0.00
Autres charges d'exploitation	22'531.46	14'480.22	16'500.00
Amortissements	457'016.94	415'638.26	381'139.62
Amortissement subvention	-22'000.00	-22'000.00	-22'000.00
Charges financières	26'848.16	24'026.83	18'848.00
Résultat avant réserves	248'746.00	78'381.67	60'528.63
Variation de réserve traitement déchets-TCNA	0.00	100'000.00	0.00
Variation de réserve communication	-100'000.00	-79'000.00	0.00
1 Variation de réserve déchets	50'000.00	0.00	0.00
Résultat activité 1: Gestion des déchets	198'746.00	99'381.67	60'528.63

1 La dissolution de la réserve sur le traitement des déchets fait suite aux modifications de stockage des déchets sur le site d'Yverdon-les-Bains avec la mise en service de la station de compactage à la ZIP (Zone Industrielle de la Poissine) pour le transfert route-rail.

Comptes de résultat - activité 2 : Gestion de la déchèterie intercommunale

Produits	2019 - CHF	2018 - CHF	Budget 2019 - CHF
3 – Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	420'332.31	421'551.31	424'660.00
Forfait déchèterie Champs Torrens	347'335.00	347'335.00	347'400.00
Gestion des cartes d'accès	23'852.87	25'071.87	25'000.00
Loyers à des tiers	49'144.44	49'144.44	52'260.00
Charges	2019 - CHF	2018 - CHF	Budget 2019 - CHF
4 – Charges directes	16'284.06	18'736.84	19'500.00
5 – Charges salariales	236'491.04	224'117.42	199'048.50
6 – Autres charges	189'152.07	177'222.63	189'539.89
Bâtiments	25'318.76	22'819.58	17'700.00
Installations fixes	13'895.28	7'795.23	19'000.00
Véhicules	0.00	0.00	0.00
Assurances choses, taxes et autorisations	7'699.04	7'145.47	11'000.00
Energie	18'956.41	15'001.44	17'500.00
Charges administratives et informatiques	3'280.73	2'521.89	2'800.00
Charges de communication et publicité	0.00	0.00	0.00
Autres charges d'exploitation	0.00	0.00	0.00
Amortissements	132'900.00	132'900.00	134'587.89
Amortissement subvention	-61'000.00	-61'000.00	-61'000.00
Charges financières	48'101.85	50'039.03	47'952.00
Résultat avant réserves	-21'594.86	1'474.42	16'571.61
Variation de réserve déchèterie	21'594.86	-1'474.42	-16'571.61
Résultat activité 2 : Gestion de la déchèterie	0.00	0.00	0.00

9

Boucllement au 31.12.19

STRID SA Comptes de résultat - activité 3 : Communication

Produits	2019 - CHF	2018 - CHF	Budget 2019 - CHF
3 - Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	312'664.07	233'347.74	336'900.00
Charges	2019 - CHF	2018 - CHF	Budget 2019 - CHF
4 - Charges directes	76'530.00	55'768.00	57'200.00
5 - Charges salariales	192'038.06	140'798.79	119'694.00
6 - Autres charges	144'807.80	144'674.76	150'430.00
Bâtiments	0.00	0.00	900.00
Installations fixes	0.00	0.00	100.00
Véhicules	0.00	0.00	0.00
Assurances choses, taxes et autorisations	0.00	0.00	0.00
Energie	0.00	0.00	0.00
Charges administratives et informatiques	49'403.35	46'601.68	47'650.00
Charges de communication et publicité	67'926.37	77'230.85	68'100.00
Autres charges d'exploitation	21'532.47	13'755.77	15'000.00
Amortissements	5'945.61	7'086.46	18'680.00
Charges financières	0.00	0.00	0.00
Résultat avant réserves	-100'711.79	-107'893.81	9'576.00
Variation de réserve Info déchets	100'711.79	107'893.81	-9'576.00
Résultat activité 3 : Communication	0.00	0.00	0.00

Proposition

Proposition charges communication aux communes pour 2020	Budget 2020	2019
Charges communication	-350'000.00	-413'375.07
Produits communication hors facturation communes	50'000.00	112'664.07
Produits facturation communes	300'000.00	200'000.00
Ristourne sur facturation communes	-100'000.00	-100'000.00
Variation de la réserve	100'000.00	100'711.79
Résultat	0.00	0.00

Comptes de résultat - activité 4 : Gestion des manifestations - Ecomanif

Produits	2019 - CHF	2018 - CHF	Budget 2019 - CHF
3 – Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	1'437'412.07	844'552.14	991'564.80
Gestion des manifestations	1'534'280.57	844'552.14	991'564.80
Attribution à la correction de valeur sur créances Ecomanif	-96'868.50	0.00	0.00
Charges	2019 - CHF	2018 - CHF	Budget 2019 - CHF
4 – Charges directes	421'721.69	326'010.33	272'094.00
5 – Charges salariales	869'166.35	448'606.37	511'671.00
6 – Autres charges	362'943.99	265'149.63	222'766.70
Bâtiments	0.00	0.00	900.00
Installations fixes	17'075.71	25'291.16	8'100.00
Véhicules	15'702.71	15'763.05	15'150.00
Assurances choses-taxe et autorisations	1'116.72	0.00	0.00
Energie	27'595.55	22'823.61	0.00
Charges administratives et informatiques	4'353.87	4'718.09	7'200.00
Charges de communication et publicité	35'718.02	45'994.22	45'000.00
Autres charges d'exploitation	0.00	0.00	0.00
1 Amortissements	211'382.41	150'559.51	146'416.70
Attribution à la correction valeur participation Ecomanif & Molotov SA	49'999.00	0.00	0.00
Charges financières	0.00	0.00	0.00
Résultat avant réserves	-216'419.96	-195'214.19	-14'966.90
Variation de réserve recherche et développement	50'000.00	100'000.00	0.00
Résultat activité 4 : Gestion des manifestations	-166'419.96	-95'214.19	-14'966.90

- 1 Des investissements importants ont été nécessaires pour la mise en place de l'ensemble de la vaisselle (assiettes, couverts, etc.) dans les manifestations. L'EBITDA de cet exercice est positif en comparaison à l'exercice précédent.

STRID SA

Comptes de résultat - activité 5 : Gestion taxe au sac

Produits	2019 - CHF	2018 - CHF	Budget 2019 - CHF
3 - Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	2'727'467.96	2'705'699.34	3'002'700.00
Charges	2019 - CHF	2018 - CHF	Budget 2019 - CHF
4 - Charges directes	2'701'879.60	2'668'999.79	2'959'800.00
5 - Charges salariales	14'569.25	6'895.43	23'394.00
6 - Autres charges	11'812.03	9'546.81	14'100.00
Bâtiments	0.00	0.00	0.00
Installations fixes	0.00	0.00	0.00
Véhicules	539.89	508.89	0.00
Assurances choses-taxe et autorisations	0.00	0.00	0.00
Energie	0.00	0.00	0.00
Charges administratives et informatiques	11'272.14	9'037.92	14'100.00
Charges de communication et publicité	0.00	0.00	0.00
Autres charges d'exploitation	0.00	0.00	0.00
Amortissements	0.00	0.00	0.00
Charges financières	0.00	0.00	0.00
Résultat avant réserves	792.92	20'257.32	5'406.00
Variation de réserve « Régulation taxe au sac »	-792.92	-20'257.32	-5'406.00
Résultat activité 5 : Gestion taxe au sac	0.00	0.00	0.00

STRID SA
Comptes de résultat - activité 6 : Gestion TriPôle

Produits	2019 - CHF	2018 - CHF	Budget 2019 - CHF
3 – Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	172'989.83	164'991.71	149'400.00
Charges	2019 - CHF	2018 - CHF	Budget 2019 - CHF
4 – Charges directes	1'671.51	3'002.28	3'000.00
5 – Charges salariales	25'240.31	18'596.71	30'045.00
6 – Autres charges	101'431.93	127'677.15	100'337.50
Bâtiments	15'301.06	24'378.50	14'300.00
Installations fixes	0.00	0.00	0.00
Véhicules	0.00	0.00	0.00
Assurances choses-taxe et autorisations	7'863.14	7'603.17	6'000.00
Energie	15'056.62	19'933.23	18'000.00
Charges administratives et informatiques	0.00	0.00	0.00
Charges de communication et publicité	5'834.80	2'477.20	5'000.00
Autres charges d'exploitation	0.00	0.00	0.00
Amortissements	0.00	12'350.00	0.00
Charges financières	57'376.31	60'935.05	57'037.50
Résultat avant réserves	44'646.08	15'715.57	16'017.50
Résultat activité 6 : Gestion TriPôle	44'646.08	15'715.57	16'017.50

9

Boucllement au 31.12.19

STRID SA
Comptes de résultat - activité 7 : Gestion installation photovoltaïque

Produits	2019 - CHF	2018 - CHF	Budget 2019 - CHF
3 - Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	53'554.40	55'765.25	50'000.00
Charges	2019 - CHF	2018 - CHF	Budget 2019 - CHF
4 - Charges directes	0.00	0.00	0.00
5 - Charges salariales	0.00	0.00	0.00
6 - Autres charges	11'504.14	41'501.86	32'837.50
Bâtiments	0.00	8'145.00	0.00
Installations fixes	0.00	0.00	0.00
Véhicules	0.00	0.00	0.00
Assurances choses-taxe et autorisations	3'699.00	586.30	1'500.00
Energie	0.00	0.00	0.00
Charges administratives et informatiques	0.00	0.00	0.00
Charges de communication et publicité	0.00	0.00	0.00
Autres charges d'exploitation	0.00	0.00	0.00
1 Amortissements	1'430.00	26'000.00	25'000.00
Charges financières	6'375.14	6'770.56	6'337.50
Résultat avant réserves	42'050.26	14'263.39	17'162.50
Résultat activité 7 : Gestion installation photovoltaïque	42'050.26	14'263.39	17'162.50

1 La subvention unique est amortie au même rythme que l'amortissement de l'installation photovoltaïque.

STRID SA Consolidation

	2019 Produits CHF	2019 Charges CHF	2018 Produits CHF	2018 Charges CHF
Activité 1 – Gestion des déchets	9'897'439.89	9'698'693.89	9'844'633.92	9'745'252.25
Activité 2 – Gestion de la déchèterie intercommunale	420'332.31	420'332.31	421'551.31	421'551.31
Activité 3 – Communication	312'664.07	312'664.07	233'347.74	233'347.74
Activité 4 – Gestion des manifestations – Ecomanif	1'437'412.07	1'603'832.03	844'552.14	939'766.33
Activité 5 – Gestion taxe au sac	2'727'467.96	2'727'467.96	2'705'699.34	2'705'699.34
Activité 6 – Gestion TriPôle	172'989.83	128'343.75	164'991.71	149'276.13
Activité 7 – Gestion installation photovoltaïque	53'554.40	11'504.14	55'765.25	41'501.86
Résultat d'exploitation avant impôts	119'022.38		34'146.44	
Résultat exceptionnel, unique ou hors période		134'014.65	39'651.30	
Impôts directs		16'188.20		15'986.95
Résultat de l'exercice		-31'180.47	57'810.78	

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019

(avec comparatif au 31 décembre 2018 et exprimée en CHF)

Information sur l'entreprise		
STRID SA, à Yverdon-les-Bains, est une société anonyme régie par les articles 620 et suivants du Code des obligations. Son but est la collecte, le transport, le tri, la valorisation, le recyclage, le traitement ou l'incinération des déchets urbains.		
Principes comptables appliqués		
Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux principes comptables du droit suisse, en particulier les articles sur la tenue de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (CO art. 957 à 962).		
	2019	2018
1 Moyenne annuelle des emplois à plein temps		
La moyenne annuelle des emplois à plein temps s'élève à	25.75	21.00
2 Actions propres		
La société détient au 31 décembre 2019 1.62 % de son capital-actions, soit 15 actions nominatives de CHF 2'100.00 et 117 actions nominatives de CHF 700.00 (31.12.18: 15 actions nominatives de CHF 2'100.00 et 117 actions nominatives de CHF 700.00)	113'400.00	113'400.00
3 Dettes envers des institutions de prévoyance professionnelle		
Le montant des dettes envers des institutions de prévoyance professionnelle (LPP) s'élève à	0.00	0.00
4 Explications concernant les postes exceptionnels, uniques ou hors périodes du compte de résultat		
Redistribution des bénéfices de Vaudoise Assurances		11'995.50
Païement client de 2014		392.69
SEY mauvaise imputation 2017		2'263.11
Dédommagement SEY (production photovoltaïque)		25'000.00
		39'651.30
Redistribution des bénéfices de Vaudoise Assurances	6'300.20	
Vente de bennes amorties	4'200.00	
ECA sinistres 2018	3'597.35	
SUVA- AAP 2017	528.00	
Provision compte courant Ecomanif & Molotov SA	-140'000.00	
Contrôle TVA 2014-2018	-7'840.35	
Impôt source 2018	-593.65	
SUVA 2016	-206.20	
	-134'014.65	
5 Événements importants survenus après la date du bilan		
COVID-19: les conséquences sur la marche des affaires sont limitées sur les principales activités de l'entreprise, à l'exception du secteur Ecomanif. Ce dernier est pratiquement à l'arrêt depuis le 15 mars 2020 suite à l'annulation de tous les événements. Les conséquences financières liées au coronavirus ne peuvent être évaluées à ce stade par le Conseil d'administration de la société. Néanmoins, celui-ci met tout en œuvre afin de les minimiser. L'ensemble du personnel dont l'activité est en lien avec ce secteur est en RHT, couverte par l'assurance-chômage. Le personnel auxiliaire de lavage n'a pas été engagé. Des actions de communication ont été mises en place pour promouvoir d'autres prestations liées à la vaisselle réutilisable (kits pour petits événements, gobelets pour fontaines à eau, etc.).		
6 Autres indications prévues par la loi		
Il n'y a pas d'autres informations prévues par la loi.		

Proposition

Proposition concernant l'emploi du résultat		
	2019	2018
Résultat au bilan		
Bénéfice reporté	583'196.07	525'385.29
Résultat de l'exercice	-31'180.47	57'810.78
	552'015.60	583'196.07
Proposition du Conseil d'administration		
Attribution à la réserve générale	0.00	2'890.00
Report à nouveau	552'015.60	580'306.07
	552'015.60	583'196.07

**RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
SUR LE CONTRÔLE RESTREINT POUR L'EXERCICE 2019
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE**

STRID SA, À YVERDON-LES-BAINS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de résultat et annexe) de STRID SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

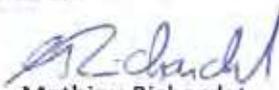
Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du résultat ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Yverdon-les-Bains, le 5 juin 2020

Fiduciaire Fidaceb SA

Didier Glauser
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Mathieu Richardet
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels comprenant :

- bilan
- comptes de résultat
- annexe
- proposition relative à l'emploi du résultat au bilan

-
- 1993** Création de STRID SA, l'assemblée constitutive regroupe 66 actionnaires
Démontage de la cheminée de l'ancienne usine d'incinération
-
- 1994** STRID SA collabore avec SAIOD SA
Colombier incinère - Chavornay composte
Installation du broyeur pour encombrants incinérables
Collecte porte à porte hebdomadaire des déchets verts à Yverdon-les-Bains
Ouverture de la première déchèterie à Mutrux
Information dans les écoles
-
- 1995** Exposition « Et si on gagnait la course contre les déchets » (2^e passage à Yverdon)
-
- 1996** Les décharges communales ne sont plus autorisées
Mise à l'enquête de la réaffectation du site et des bâtiments de STRID
-
- 1997** Inauguration de STRID 1 après 8 mois de travaux
-
- 1998** Création du réseau inter-périmètres d'information dans les écoles (900 classes)
-
- 1999** Fin des travaux de réaffectation de STRID 2
Constitution de Lignival Sàrl
-
- 2000** Interdiction de la mise en décharge des déchets urbains incinérables
Stand au comptoir du Nord vaudois - présentation de l'exposition « A vous de choisir ? »
L'installation de traitement pour les boues de STEP à SAIOD est opérationnelle
Campagne d'affichage et distribution du tout-ménage (10'000 exemplaires)
-
- 2001** Le dimanche 23 septembre le peuple vaudois dit oui à TRIDEL
Certification ISO 14001
-
- 2002** Introduction de la taxe anticipée sur le verre
1^{er} coup de balai printanier
Le grand Conseil avalise la nouvelle loi sur la gestion des déchets (refusée par le peuple suite à un référendum)
Fin de la vignette pour appareils frigorifiques
-
- 2003** Renouvellement de la convention avec l'usine d'incinération des Cheneviers
Essais camion pour collecte intégrée rail-route des déchets urbains incinérables
-
- 2004** Nouveau site internet www.strid.ch
-
- 2005** Mise en service progressive des nouvelles bennes à verre, insonorisées et offrant une contenance accrue
Un gros incendie éclate le dimanche 12 juin à 08h26, il détruit toutes les installations adjacentes à la fosse de réception des déchets et endommage les murs en béton de la fosse, les vestiaires du personnel et le couvert
Adoption du nouveau règlement du personnel
Arrivée de M. Jean Paul Schindelholz qui prendra la direction de STRID au 01.01.2006
Le CA adopte le système de chargement latéral pour les collectes intégrées de déchets ménagers
-



-
- 2006** Allumage du four n°1 de TRIDEL avec les premiers déchets en provenance des périmètres actionnaires (GEDREL, VALORSA et STRID)
Modification des statuts de la société pour bénéficier de l'exonération fiscale
Nouveau système de tarification avec facturation distincte aux communes-actionnaires des prestations de communication
Inauguration du « Sentier du tri » à Yvonand
Adoption de la nouvelle loi cantonale sur la gestion des déchets (LCD du 05.09.2006)
STRID adjuge les collectes IES à l'entreprise Léman Environnement SA à Tolochenaz
-
- 2007** Mise en service de la halle de réception et transfert des OM
Premier Rallye du Tri à Yvonand (La Mauguettaz)
Début des collectes par Léman Environnement en mode traditionnel jusqu'à réception du nouveau camion attendu en avril 2008
Inauguration de la nouvelle halle de transfert reconstruite après l'incendie de 2005
-
- 2008** Début des transferts par le train des ordures ménagères depuis la gare d'Yverdon-les-Bains vers les usines d'incinération de Lausanne (TRIDEL) et Colombier (SAIOD)
Assemblée générale extraordinaire de SAIOD pour l'approbation de la fusion avec CRIDOR et la création de VADEC
Assemblée constitutive de la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC) qui succèdera au secteur Réseau-écoles de STRID
-
- 2009** Introduction de la taxe au sac dans plusieurs communes du PNV, sur un système régional
Début des travaux d'infrastructures sur le terrain de Champs Torrens
Adhésion à l'ASI solution d'entreprises pour la sécurité au travail de l'ASED et désignation de M. F. Bertin-Denis comme délégué à la sécurité
-
- 2010** Introduction de la taxe au sac dans plusieurs grandes communes du PNV dont Grandson, Yvonand et Chavornay
Première mise à disposition des gobelets consignés sur une manifestation
-
- 2011** Inauguration de la nouvelle usine de méthanisation AXPO Kompogas sur le site de la Compostière de la Plaine de l'Orbe
Introduction de la taxe au sac dans la commune d'Yverdon-les-Bains
Mise en service de la nouvelle halle de transfert sur le site de Champs Torrens
-
- 2012** Inauguration de la déchèterie-ressourcerie-laverie
Portes ouvertes sur le site de STRID
Modification de la loi vaudoise sur la gestion des déchets avec inscription du système de financement par des taxes
Appel d'offres en marché public de la collecte des déchets verts, adjudication du mandat à Léman Environnement
-
- 2013** Mise en vigueur de la modification de la loi vaudoise sur la gestion des déchets avec inscription du système de financement par des taxes
Mise en service de la nouvelle balance
Fin des travaux de transformation des bureaux
-

-
- 2014** Fin des travaux (STRIDEMAIN) sur notre stratégie pour ces prochaines années
Rachat de l'Association ecovaisselle de Lausanne
Permis de construire pour la construction d'un nouveau bâtiment qui abritera un centre de compétence à la gestion des déchets, adjudication des travaux à l'entreprise générale Guillet Construction SA après procédure d'AO en marché public
Fin des travaux de l'assainissement de l'isolation du bâtiment administratif
-
- 2015** Fin des transports par le rail des déchets incinérables vers VADEC
Inauguration de la centrale photovoltaïque
Emménagement des locataires au TriPôle avec plus de 75 % des locaux loués à des entreprises actives dans la gestion des ressources et des déchets
Inauguration du TriPôle par une semaine de séminaires suivie de portes ouvertes
Modification de l'entrée de la déchèterie pour les professionnels suite à l'ouverture du chemin de la Chèvre à la circulation. Réaménagement des bureaux de STRID.
Mise en application de la nouvelle Ordonnance Fédérale sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED)
-
- 2016** Référencement de la déchèterie des Champs Torrens (Yverdon-les-Bains / Treycovagnes) dans « Le recueil des nouveaux concepts de déchèteries » édité par l'association française AMORCE
Obtention des certifications Entreprise Citoyenne, ISO 9'001 et 14'001
Nouveau shop internet pour Ecomanif: www.ecomanif.ch
-
- 2017** Le système de taxe au sac régional STRID est abandonné pour rejoindre le système d'harmonisation à large échelle « Trier, c'est valoriser »
Nouvelle pelle Liebherr
Arrêt du transport par le rail depuis Sainte-Croix, transfert sur le rail en gare d'Yverdon-les-Bains
-
- 2018** Installation de la laverie dans les locaux du TriPôle et mise en service d'une deuxième chaîne de lavage
Publication d'une plaquette retraçant les 25 ans d'existence de la société
Adjudication du mandat des collectes en porte à porte à l'entreprise Cand-Landi pour une durée de sept ans
-
- 2019** Création d'un nouveau poste de Secrétaire général
Mise en service d'une station de compactage pour le transfert route-rail sur le site de La Poissine à Grandson
-





STRID SA
Petits-Champs 2
1400 Yverdon-les-Bains

024 424 01 11
info@strid.ch
www.strid.ch